



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

Secrétariat général

A g i r e n s e m b l e a v e c l e s j e u n e s

Programmation 2005

P I: Appui institutionnel

Sommaire

Tableau synoptique des projets:	3
Projet N° 1: <i>Appui financier et technique aux Etats pour l'élaboration des politiques nationales de la jeunesse et des sports:</i>	4
Projet N° 2: <i>Séminaire de perfectionnement des cadres aux techniques d'élaboration des plans d'action et de définition des indicateurs de résultats:</i>	6
Projet N° 3: <i>Formation des formateurs en recherche de financement et de développement de partenariats dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales:</i>	8
Projet N° 4: <i>Appui aux jeunes pour la création de plates formes de concertation:</i>	9
Projet N° 5: <i>Conférence ministérielle sur la formation des cadres de jeunesse et des sports:</i>	11
Projet N° 6: <i>Adoption définitive et mise en œuvre du code de bonnes relations entre les Etats et le Mouvement Sportif:</i>	16
Projet N° 7: <i>Réunion annuelle du Groupe de Travail CONFESJES pour la promotion de la participation des Femmes et Jeunes Filles aux activités de jeunesse et sport (GTCS):</i>	18
Projet N° 8: <i>Contribution à la réflexion des pays membres de l'UE sur le thème : « le sport et les loisirs comme facteurs de cohésion sociale, de développement économique et de régénération urbaine:</i>	19
Projet N° 9: <i>Recherche de partenariats susceptibles d'aider à la valorisation et à la diffusion des études et documents de référence produits par la CONFESJES, l'équipement en ouvrages techniques pédagogiques et juridiques, la traduction, l'édition et la publication de documents de base en langue française (statuts, règlements, programmes) au bénéfice des Confédérations sportives:</i>	21

Tableau synoptique des projets inscrits au Programme I

Titre	Référence	N° projet	Budget en FCFA
Appui financier et technique aux Etats pour l'élaboration des politiques nationales de la jeunesse et des sports	Axe 5 – Action 8	1	33.000.000 + 15.000.000
Séminaire de perfectionnement des cadres aux techniques d'élaboration des plans d'action et de définition des indicateurs de résultats	Axe 1 – Action 1	2	44.500.000
Formation des formateurs en recherche de financement et de développement de partenariats dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales	Axe 2 – Action 2	3	29.000.000
Appui aux jeunes pour la création de plates formes de concertation	Axe 6 – Action 9	4	35.000.000
Conférence ministérielle sur la formation des cadres de jeunesse et des sports	Axe 1	5	60.000.000
Adoption définitive et mise en œuvre du code de bonnes relations entre les Etats et le Mouvement Sportif	Axe 3 – Action 5	6	15.000.000
Réunion annuelle du Groupe de Travail CONFEJES pour la promotion de la participation des Femmes et Jeunes Filles aux activités de jeunesse et sport (GTCF)	Axe 8 – Action 11	7	16.450.000
Contribution à la réflexion des pays membres de l'Union Européenne sur le thème : « le sport et les loisirs comme facteurs de cohésion sociale, de développement économique et de régénération urbaine.	Axe 3 – Action 4	8	12.000.000.
Recherche de partenariats susceptibles d'aider à la valorisation et à la diffusion des études et documents de référence produits par la CONFEJES, l'équipement en ouvrages techniques pédagogiques et juridiques, la traduction, l'édition et la publication de documents de base en langue française (statuts, règlements, programmes) au bénéfice des Confédérations sportives	Axe – 9 Action 12	9	15.000.000
Total financement 2005			259.950.000
Total 2004 + 2005: 259.950.000 + 15.000.000			274.950.000

Disponible 2004:

15.000.000 affectés au projet N° 1

CONFES-2005 / Programme I-SG / Projet N° 01

Référence	Axe 5 – Action 8		
Titre	<i>Appui financier et technique aux Etats pour l'élaboration des politiques nationales de la jeunesse et des sports</i>		
Problématique	<p>Il y a encore une quinzaine de pays qui n'ont pas encore amorcé l'élaboration de leur politique nationale suivie d'un plan d'action malgré le soutien technique apporté, à travers une formation et un perfectionnement adapté, à leurs cadres. Certains ont débuté le processus et sont au stade de la concertation nationale.</p> <p>A ce groupe de pays, un appui financier et un accompagnement pédagogique seront apportés en vue de leur permettre d'être au même niveau que les autres pays membres de l'institution et de bénéficier à terme de tous les programmes.</p>		
Objectifs	– Encourager les consultations et les concertations impliquant tous les acteurs concernés par la promotion de la jeunesse et le développement du sport au plan national		
	– Contribuer au financement des foras organisés dans le cadre de la validation des politiques nationales et des plans d'actions		
	– Susciter la mise en place de véritables politiques nationales de la jeunesse et des sports et les plans d'actions les accompagnant		
Résultats attendus	– Les pays concernés organisent les concertations nationales et valident leurs politiques nationales		
	– Ces pays prennent désormais part à toute la programmation annuelle des activités parce que disposant de politiques nationales et de plans d'actions.		
Période de réalisation	Durant toute l'année 2005		
Lieu de réalisation	Pays concernés		
Mise en oeuvre	Contribution financière au projet d'élaboration de politique nationale transmis au Secrétariat général qui proposera au pays concerné un accord de suivi		
Bénéficiaires	Les pays ne disposant pas encore de politique nationale et de plan d'action		
Profil de l'encadrement pédagogique	Un expert sera désigné, à la demande, pour accompagner le pays durant le processus d'élaboration et de validation de la politique nationale. Celui-ci devra avoir des compétences reconnues dans le domaine concerné (jeunesse et sport)		
Budget prévisionnel	<p><u>Pour l'année 2005 :</u> Huit (8) pays seront concernés. Un appui de cinq (5) millions de francs CFA sera affecté à chacun des pays au titre de la contribution de la CONFES et 1.000.000 à l'expertise</p>	En FCFA	Observation (s)
	Suivi des projets	40.000.000	
	En FCFA	8.000.000	
	En euros	48.000.000	
	73.846		

	En dollars can.	120.000	
--	------------------------	----------------	--

Financement disponible 2004 : **15.000.000 FCFA**
Financement acquis : **33.000.000 FCFA,**
Total budget: **48.000.000 FCFA**

Conditions de mise en place du financement :

- **1 demande formulée par le pays**
- **communication des termes de référence (processus d'élaboration)**

CONFES-2005 / Programme I-SG / Projet N° 02

Référence	Axe 1 – Action 1		
Titre	<i>Séminaire de perfectionnement des cadres aux techniques d'élaboration des plans d'action et de définition des indicateurs de résultats</i>		
Problématique	<p>Certains pays membres ont déjà élaboré et fait adopter leurs politiques nationales de la jeunesse et des sports et doivent passer à la seconde phase consistant à la recherche des financements nécessaires et à l'exécution des programmes.</p> <p>Cette mise en œuvre demande l'élaboration d'un plan d'action et la définition d'indicateurs conséquents pour une évaluation régulière des programmes exécutés.</p> <p>Il convient donc de poursuivre le perfectionnement des cadres ayant déjà suivi les stages antérieurs aux techniques d'élaboration des plans d'actions et de définitions d'indicateurs.</p> <p>Ce stage de perfectionnement regroupera les experts chargés de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre des politiques nationales</p>		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcer les ressources humaines existantes au sein des Ministères chargés de la jeunesse et des sports chargés de la planification et de l'élaboration des politiques nationales – Poursuivre la formation des cadres à la maîtrise des techniques d'élaboration des plans d'action issus des politiques nationales de la jeunesse et des sports déjà adoptées – Faciliter la mise en œuvre des politiques nationales – Former aux techniques de définition des indicateurs de résultats capables de faciliter l'évaluation externe et interne des programmes réalisés 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Des cadres mieux formés tant aux techniques d'élaboration de plan d'action qu'à celles de définition d'indicateurs de résultats – Faciliter l'exécution efficace des politiques nationales déjà adoptées – Evaluer régulièrement les projets réalisés tant au plan national qu'international 		
Période de réalisation	Juin 2005		
Lieu de réalisation	Sénégal		
Mise en œuvre	Séminaire de six (6) jours		
Pays bénéficiaires	Pays ayant déjà adopté leurs politiques nationales et qui ont entamé le processus de mise en œuvre		
Nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> – Trente (30) participants : 2 experts par pays ayant déjà pris part aux précédents séminaires de formation où à défaut chargés de l'élaboration des politiques nationales – deux (2) experts encadreurs – trois (3) cadres du Secrétariat général 		
Budget prévisionnel		En FCFA	Observation (s)
	En FCFA	44.500.000	
	En €	67.938	

	En dollars	111.250	
Observation(s)			

CONFES-2005 / Programme I-SG / Projet N° 03

Référence	Axe 2 – Action 2		
Titre	<i>Formation de cadres formateurs en recherche de financement et de développement de partenariats dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales</i>		
Problématique	<p>La mise en œuvre des programmes issus des politiques nationales connaît souvent des difficultés liées au manque de moyens financiers conséquents.</p> <p>Aussi, l'amélioration de la communication institutionnelle en vue de rechercher des partenariats dynamiques susceptibles de contribuer au financement des projets retenus apparaît-elle comme une nécessité.</p> <p>Ce séminaire auquel seront associés des responsables d'organismes nationaux et internationaux impliqués dans le financement des activités en faveur des jeunes et des sportifs, permettra aux participants de maîtriser les techniques modernes de plaidoyer et de préparation de dossiers de demandes de financement en conformité avec les exigences des agences spécialisées.</p> <p>Seront prioritairement concernés par ce projet, les pays disposant d'un répertoire exhaustif des potentiels bailleurs de fonds des programmes jeunesse et sports.</p>		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Des cadres capables de préparer des dossiers de demande de financement – Des échanges fructueux avec les organismes spécialisés dans le financement des activités en faveur des jeunes 		
Période de réalisation	Juillet 2005		
Lieu de réalisation	Saly Portudal (Sénégal)		
Mise en oeuvre	Séminaire d'une durée de six (6) jours		
Nombre de participants	<p>Vingt cinq (25) participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – vingt (20) participants issus des pays ayant déjà fait adopter leurs politiques nationales de la jeunesse et des sports – cinq (5) cadres du Secrétariat général 		
Encadrement pédagogique	Deux (2) experts ayant une parfaite connaissance des mécanismes de financement des organisations internationales et une bonne maîtrise du plaidoyer institutionnel pour l'établissement de partenariat dynamique et durable		
Profil des participants	<ul style="list-style-type: none"> – Hauts fonctionnaires au sein des Ministères chargés de la jeunesse et des sports dont la mission essentielle est consacrée au renforcement de la coopération internationale et à la recherche de partenariats viables pour faciliter la mise en œuvre des programmes d'activités – L'ACNOA et des représentants des Comités Nationaux Olympiques pourraient être associés dans le cadre d'un partenariat. 		
Budget prévisionnel	Trente millions de francs CFA	En FCFA	Observation (s)
	En FCFA	29.000.000	
	En €	44.274	
	En dollars can.	72.500	

CONFES-2005 / Programme I-SG / Projet N° 4

Référence	Axe 6 – Action 9		
Titre	<i>Appui aux jeunes pour la création de plates-formes de concertation</i>		
Problématique	<p>Lors du VIII^{ème} Sommet de la Francophonie tenue en septembre 1999 à Moncton (Canada/Nouveau Brunswick), les jeunes avaient fortement souhaité bénéficier d'un appui pour la mise en place de structures de concertation conçues et gérées par eux.</p> <p>Le Secrétariat général, répondant à cette préoccupation majeure, a mis à leur disposition dès 2001, un guide à cet effet proposant des pistes novatrices pour la création de plates-formes performantes en 2003 un séminaire consacré à l'exploitation de ce guide a été organisé à Dakar avec des jeunes de divers pays membres de la CONFES, particulièrement ceux qui ont déjà amorcé le processus de mise en œuvre. Il s'agit de les accompagner à :</p>		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – organiser les concertations nationales impliquant toutes les parties – mettre à leur disposition (à la demande) des experts de haut niveau capables de les encadrer sur les plans technique et juridique – encourager les jeunes à mettre en place des plates-formes de concertation – favoriser la participation au plan national des jeunes au développement durable – faire prendre conscience aux jeunes de leurs capacités et potentialités à contribuer de façon significative aux divers programmes de développement – favoriser l'écoute et la prise en compte des besoins et des attentes des jeunes ainsi que des idées qui les sous-tendent. 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Des plates-formes de concertation créées – Impact mesurable de ces plates-formes sur l'encadrement des jeunes au plan national – Contribution des structures mises en place au programme de développement tant au plan national que local 		
Période de réalisation	A déterminer		
Lieu de réalisation	Pays disposant d'une politique nationale de la jeunesse et des sports		
Mise en oeuvre	Un soutien financier sera accordé aux pays dont les jeunes ont décidé de créer une plate-forme de concertation		
Bénéficiaires	Jeunes issus de dix (10) pays membres à jour des cotisations statutaires et disposant de politiques nationales de la jeunesse et des sports.		
Budget prévisionnel	Trente cinq (35) millions de francs CFA	En FCFA	Observation (s)
	En FCFA	35.000.000	
	En €	53.435	
	En dollars can.	87.500	

Conditions de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de structures associatives ou d'encadrement décentralisées et fonctionnelles des jeunes - Accepter le contrôle de la gestion par le Ministère - Produire un rapport de mise en oeuvre
----------------------------------	---

CONFES -2005 / PROGRAMME I - SG / PROJET N°05

Référence	Axe 1
Titre	<i>Conférence ministérielle sur la formation des cadres de jeunesse et de sport</i>
Problématique	L'évolution du monde moderne, et en particulier des jeunes, nécessite une

	<p>adaptation des missions des ministères. Ceux-ci ne sont-ils pas menacés dans leur existence si l'utilité et la pertinence de leurs missions ne sont pas perçues comme indispensables au développement national ?</p> <p>Dans une perspective d'adaptation et de renforcement de leurs capacités d'intervention auprès des diverses populations cibles, les ministères se doivent d'être dotés de cadres compétents et outillés pour pouvoir mettre en œuvre leurs programmes, stratégies et activités.</p> <p>En effet, la Conférence thématique se propose de faire une étude diagnostique des secteurs jeunesse, sport et loisir et de dégager des projections majeures en ce début du 3^{ème} millénaire afin de donner aux Ministères les moyens humains de la mise en œuvre des politiques nationales dans une perspective durable.</p> <p>Le but du présent projet vise donc à susciter la réflexion sur le thème de la formation des cadres dans une perspective de cohérence et d'adéquation entre les missions des ministères J&S, les besoins des populations cibles et la formation des cadres intervenant auprès de ces populations et des structures concernées.</p>
thèmes	<p>Thème central</p> <p>« Valorisation des ressources humaines pour un développement durable : Quelles missions, quels profils et quels rôles pour les cadres de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ? »</p> <p>- Partie I : Etat des lieux et constats ;</p> <p>- Partie II : sous thème 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux du 3^{ème} millénaire : place de la jeunesse, des sports et des loisirs / aspirations et besoins nouveaux ; <p>- Partie III : sous thème 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La formation des cadres de la jeunesse, des sports et des loisirs : Quels types de cadres former et pour accomplir quelles missions ?
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les ressources humaines des Ministères de la Jeunesse et/ou des Sports et des Instituts de formation ; - Faire de la formation des cadres un enjeu majeur de développement durable dans la programmation 2005-2008 ; - Permettre aux Ministères de se donner les moyens humains de la mise en œuvre des politiques nationales dans une perspective durable ;

Résultats attendus	– Les pays membres s'approprient la nouvelle vision et les nouveaux enjeux (aspirations et besoins) en matière de formation des cadres ;	
	– Les nouvelles orientations proposées, les nouvelles missions, les nouveaux profils et rôles sont perçus positivement par les pays membres ;	
	– La déclaration finale est adoptée ;	
	– Les conclusions des travaux sont mises en œuvre dans les pays et dans la programmation 2005-2008 ;	
Mise en oeuvre	Le Comité de pilotage, créé en 2004, est chargé de la préparation de la Conférence. Celui-ci a élaboré un cahier des charges. A cet effet, la mise en œuvre du plan d'action suit son cours normal. L'ébauche des documents préparatoires sera présentée à la Session ministérielle de Paris.	
Période proposée	Du 6 au 10 Juin 2005	
Lieu	République d'Haïti	
	La République du Cap vert s'est également proposée pour l'accueil;	
Durée	5 jours : – Réunion des experts : 2 jours – Préparation immédiate : 1 jour – Conférence ministérielle : 2 jours	
Participants	– Les Ministres de la Jeunesse et/ou des Sports ; – Un expert accompagnateur ; – Les invités d'honneur ; – Le Secrétaire Général et son équipe ;	
Budget estimatif	En FCFA	60.000.000
	En €	92.307
	En dollars can.	150.000

PLAN GENERAL DE REDACTION

PROBLEMATIQUE

Première Partie :

I - ETATS DES LIEUX

Introduction :

I 1- Le Contexte

- A – Présentation du Contexte International des Secteurs Jeunesse, Sports et Loisirs
- B – Présentation des Contextes Nationaux des Secteurs Jeunesse, Sports et Loisirs

Transition

I.2 – Analyse de la Situation actuelle

- Les Missions des Ministères
- Les politiques sectorielles Jeunesse, Sports et Loisirs
- Programmes et projets actuels d'activités
- Programmes et projets de formation
- Ressources (humaines, institutionnelles, stratégiques, matérielles, financières)

Transition : vers 2ème partie « Enjeux du 3^{ème} Millénaire : place de la J/S/L: aspirations et besoins nouveaux »

Deuxième Partie :

II - LES ENJEUX du 3^{ème} Millénaire : place de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs : Aspirations et besoins nouveaux

Introduction

II.1 – Caractéristiques du 3^{ème} Millénaires : les enjeux internationaux

II.2 – Influences sur les secteurs Jeunesse, sports et Loisirs au plan national

II.3 – Axes stratégiques des enjeux

II.4 – Nouvelles Orientations pour les aspirations et besoins nouveaux

1. Préparer l'avenir
2. Facilitation et accompagner les changements
3. Resocialisation, requalification des personnes, des organisations et des territoires

Conclusion : Il faut une valorisation des ressources humaines par une politique de formation

Transition vers le 2^{ème} Sous thème : « La Formation des cadres de la JS/L ...? »

Troisième Partie :

III - La Formation des cadres de Jeunesse, Sports et Loisirs : Quels types de cadres former et pour quelles missions ?

III.1 – Une vision commune et partagée dans les pays membres de la CONFEJES

- Les valeurs sur lesquelles la formation doit être basée
- Les options fondamentales et les priorités des Etats membres de la CONFEJES
- Les caractéristiques ou spécificités de la formation des cadres JS/L

III.2 – Types de cadres à former pour quelles missions ?

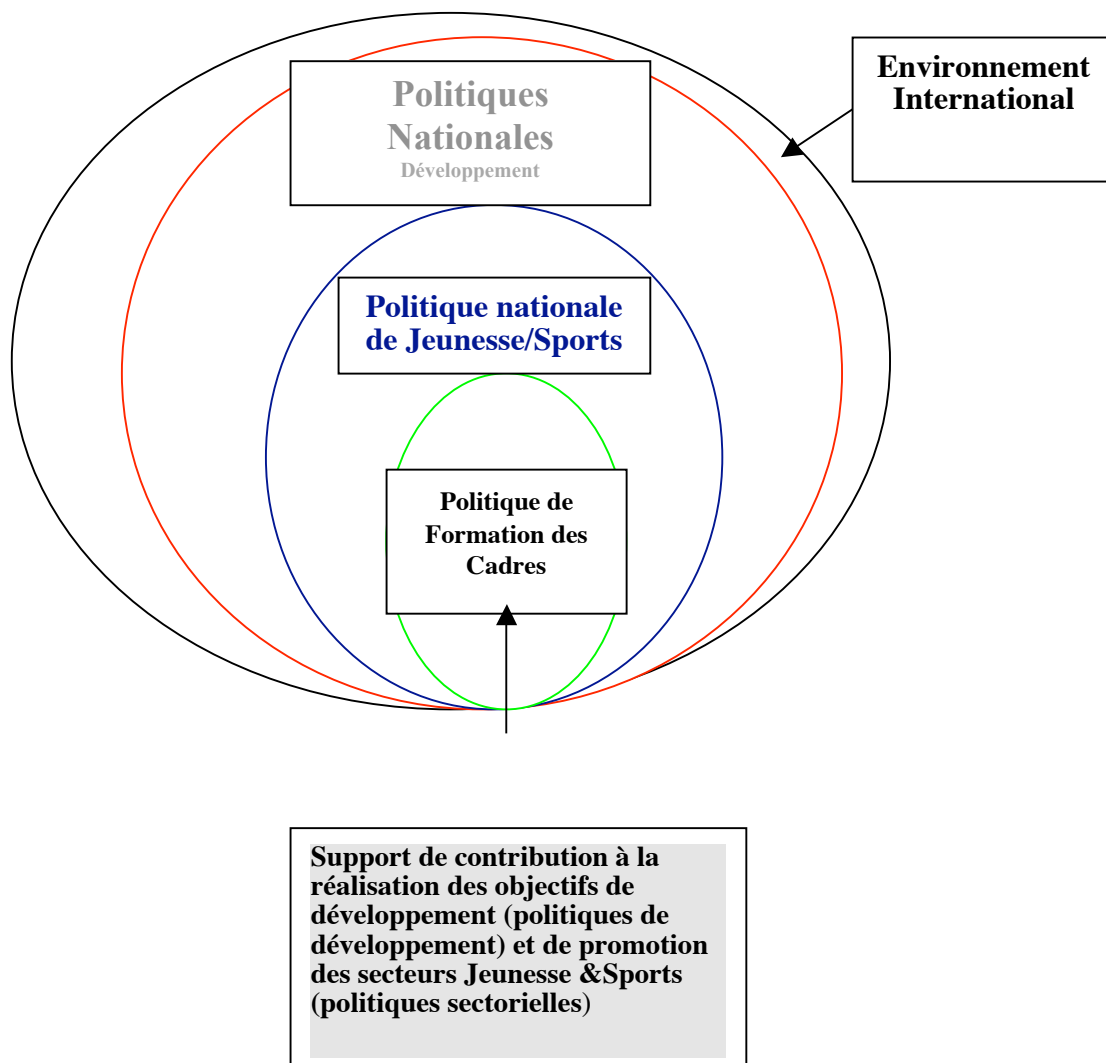
III – Définition des contenus de formation des cadres

- Les objectifs de la formation
- Les orientations de la formation des cadres
- L'accessibilité de la formation
- Les activités de formation à préconiser
- Les normes de base
- Les rôles et responsabilités

SCHEMATISATION DES IDEES

Un concept à promouvoir :

« La formation des cadres gage d'un développement durable »



« La politique de formation des cadres de Jeunesse et de Sports contribue au renforcement des capacités qui est un principe du développement durable ».

CONFESJES-2005/ Programme I – SG / Projet N° 06

Référence	Axe 3 – Action 5
Titre	<i>Adoption définitive et mise en œuvre du code de bonnes relations entre les États et le Mouvement Sportif</i>
Problématique	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la conférence d’Abidjan, le comité de suivi s’est réuni à Paris du 7 au 8 juillet 2004 en vue d’élaborer un projet de charte de bonnes relations entre les États et les Fédérations nationales et internationales.</p> <p>Cette réunion a confirmé la composition du comité arrêtée par la conférence. Ce comité, composé de 17 membres, est une instance de réflexion, de proposition, de dialogue et non de décision. Ses missions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> – accompagner les États dans la traduction concrète et la mise en œuvre des actes de la conférence d’Abidjan par l’élaboration de conventions, la médiation etc. – évaluer l’évolution de la situation dans chaque pays, – produire un rapport annuel de ses activités à communiquer à toutes les parties, – proposer l’organisation de colloques au niveau régional et international <p>le financement du fonctionnement du comité qui doit tenir une réunion annuelle reste à la charge de la CONFESJES.</p> <p>Il est prévu que la Charte soit adoptée au niveau de chaque partie selon ses procédures propres. Il convient de pouvoir suivre l’évolution de son adoption, suivre et consolider son application.</p> <p>Il est évident que dans les premières années, le rôle de la CONFESJES restera déterminant dans l’adoption et la mise en œuvre de cette charte.</p> <p>Il convient donc de prévoir des rencontres de sensibilisation, de médiation et de conciliation ainsi que l’organisation de la réunion annuelle du comité en vue de faire un premier point après la réunion de Paris.</p> <p>Il faut également prévoir l’édition et la diffusion de la charte en vue de sa promotion</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – assurer le fonctionnement du comité international de suivi et de mise en œuvre de la charte de bonnes relations – favoriser le développement de relations apaisées entre les États et le mouvement sportif – encourager les structures sportives à adopter la charte et à la mettre en application – appuyer les confédérations qui le sollicitent en vue de la mise en place des comités de médiation prévus dans la charte
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – la charte est adoptée et mise en application par les États et les structures du mouvement sportif – la réunion d’évaluation du comité international de suivi s’est tenue – les comités de médiation sont mis en place dans les pays et au sein des confédérations sportives

Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – le nombre de gouvernements et de structures du mouvement sportif international qui ont adopté la charte de bonnes relations – les capacités de gestions des conflits au niveau des pays et du mouvement sportif – l'évolution quantitative et qualitative des conflits entre les Etats et les structures du mouvement sportif – le rapport de la réunion annuelle du comité international de suivi 		
Lieu de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> – Lieu de la réunion annuelle à déterminer – Secrétariat général pour l'édition de la charte – Lieux à déterminer pour les contacts bilatéraux et les actions de médiation 		
Dates de réalisation	Courant 2005		
Mise en oeuvre	Le Secrétariat général assure la mise en oeuvre des actions prévues en partenariat avec les membres du comité		
Pays bénéficiaires	– L'ensemble des pays membres	– L'ensemble du mouvement sportif et olympique	
Nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> – 17 pour la réunion du comité de suivi – autres à déterminer dans la mise en oeuvre 		
Profil des participants		– Être membre du comité international de suivi	
Budget prévisionnel			Observation (s)
	En FCFA	15.000.000	
	En euros	23.076	
	en \$ can	37.500	
Observation(s)			

CONFESJES-2005/ Programme I - SG/projet N° 07

Référence	Axe 8 – Action 11		
Titre	<i>Réunion annuelle du Groupe de Travail CONFESJES pour la promotion de la participation des Femmes et Jeunes Filles aux activités de jeunesse et de sport (GTCF)</i>		
Problématique	<p>Le groupe de travail pour la promotion de la participation des femmes et jeunes filles aux activités de jeunesse et de sport est conçu comme une structure de réflexion et d'orientation travaillant au sein de la CONFESJES en vue d'un traitement plus global de la problématique femme – sport – jeunesse.</p> <p>Il devra, en outre, favoriser l'ouverture de la CONFESJES vers les autres structures qui s'impliquent dans ce secteur.</p> <p>Ce groupe sur le plan pratique a déjà connu des avancées significatives sur le plan continental et international. Le bilan de réalisation 2001-2004 est largement positif.</p> <p>Afin de poursuivre son action dans le cadre de la programmation quadriennale 2005-2008, le Groupe propose de se réunir en marge des 5èmes Jeux de la Francophonie à Niamey dans la période du 7 au 17 décembre 2005</p>		
Objectifs	– Poursuivre les objectifs du Groupe de renforcement des capacités techniques et administratives des femmes		
	– Suivre et évaluer la mise en œuvre des projets en faveur des femmes en 2005		
	– Proposer des projets pour la programmation 2006		
Résultats attendus	– L'évaluation des actions mises en œuvre en 2005 en faveur des femmes		
	– La proposition de projets et/ou d'orientations pour 2006		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Le pourcentage des réalisations en faveur des femmes en 2005, – impacts sur la participation des femmes aux activités de jeunesse et de sport 		
Période de réalisation	7 au 17 décembre 2005		
Lieu de réalisation	Niamey		
Pays bénéficiaires	Tous pays membres éligibles		
Nombre de participants	12 membres du GTCF		
Profil des participants	être membre du GTCF		
Budget prévisionnel		En FCFA	Observation (s)
	En FCFA	16.450.000	
	En euros	25.114	
	En \$ can.	41.125	

CONFESJES-2005/ Programme I – SG / Projet N° 08

Référence	Axe 3 – Action 4
Titre	<i>Contribution à la réflexion des pays membres et de l’Union Européenne sur le thème : « le sport et les loisirs comme facteur de cohésion sociale, développement économique et régénération urbaine »</i>
Problématique	<p>Le projet de coopération Sport Urban regroupe 24 partenaires dont des villes européennes de France, (Vaulx en Velin, St Etienne), Belgique (Charleroi), Espagne, Italie (Turin), Portugal (Lisbonne), Irlande (Dublin), Autriche (Vienne), Pologne, Royaume Uni (Belfast, Birmingham), Lituanie (Vilnius) et Hongrie (Budapest).</p> <p>Il se présente comme un projet d’échanges d’expériences et de transfert de bonnes politiques dans un secteur du développement urbain peu exploré jusqu’à présent : « le sport et les loisirs comme facteurs de cohésion sociale, développement économique et régénérateur urbain ».</p> <p>Ce projet a obtenu un financement d’un des fonds structurels de l’Union Européenne (programme INTERREG 3C).</p> <p>Par lettre du 16 novembre 2004, le Secrétaire Général de l’Association Internationale du développement urbain, M. Michel SURDARSKIS a proposé d’associer la CONFESJES sous la forme d’une ou plusieurs rencontres entre partenaires africains et européens avant le colloque international envisagé à Niamey en décembre 2005 au moment des Jeux de la Francophonie.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Aider les collectivités locales des pays membres à avoir une vision à moyen et long terme sur l’utilisation et la gestion d’espace qui leur appartient, notamment dans le cadre d’une politique sportive – Améliorer la collaboration entre les différents partenaires au niveau national et local – Définir des modes de gestion des infrastructures qui permettent à la population une appropriation psychologique des équipements – Positionner la CONFESJES comme l’un des éléments de référence dans le domaine du sport vis-à-vis des partenaires européens non francophones
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Contribuer à la réflexion politique nationale quant à la place et le rôle des infrastructures sportives dans la vie de la cité, dans la capitale comme en province – Inciter à la création de structures locales de concertation permettant d’associer effectivement les jeunes à la réflexion et plus tard à l’animation des infrastructures – Faciliter les relations entre collectivités locales ou régionales du Nord et du Sud en vue notamment de : <ul style="list-style-type: none"> ○ contribuer à une meilleure compréhension de certains problèmes de banlieue liés à l’immigration ○ organiser des transferts de compétence ○ créer des occasions de jumelages entre villes et/ou régions
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> – Mise en œuvre locale et régionale : mai à septembre 2005 – Organisation du colloque international : décembre 2005
Lieu de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> – Pays pilotes : Liban, Tchad, Roumanie ou Bulgarie, Burkina Faso, Madagascar – Colloque international : Niger

Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation dans les pays pilote représentatifs de la diversité géographique de la CONFESJES d'une réflexion, à partir des réalités locales, sur le lien entre la création, la gestion et l'animation d'équipements sportifs et la politique nationale de développement - Présentation des conclusions de cette réflexion dans un Forum régional organisé dans chacun des 5 pays pilotes et ouverts aux Etats de la zone géographique concernée. Les travaux seront soutenus par la CONFESJES et des responsables du projet « Sport Urban ». ils serviront de base à l'organisation du colloque international 		
Etats bénéficiaires	Tout Etat membre éligible aux programmes CONFESJES		
Nombre et profil des participants	<p>La composition de chaque délégation pour la phase régionale et le colloque sera arrêtée en fonction du budget accordé et du coût des déplacements internationaux</p> <p>Pour les fora régionaux, chaque délégation pourrait être idéalement composée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 représentants du Ministère de la Jeunesse et des Sports - 1 représentant du Conseil National de la Jeunesse, - 1 représentant du Comité Olympique national, - 2 représentants des collectivités locales dont au moins un de province, - 2 représentants des structures locales d'animation de la jeunesse dont au moins un de province. 		
Budget	<p>A la charge de la CONFESJES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - subvention à chaque pays pilote et envoi d'un expert pour la phase nationale de réflexion et envoi d'un expert et d'un représentant du Secrétariat Général pour chaque Forum régional. 	12.000.000 FCFA	Observation
	En FCFA	12.000.000	
	En euros	18.320	
	en \$ can	30.000	

CONFESJES-2005 / Programme I – SG / Projet N° 09

référence	Axe 9 – Action 12
------------------	--------------------------

Titre	<i>Recherche de partenariats susceptibles d'aider à la valorisation et à la diffusion des études et documents de référence produits par la CONFÉJES, l'équipement en ouvrages techniques, pédagogiques et juridiques des bibliothèques des instituts de formation, la traduction, l'édition et la publication de documents de base en langue française (statuts, règlements techniques, programmes de formation...) au bénéfice des Confédérations sportives</i>
Problématique	<p>Il ressort des différents rapports sur l'utilisation de la langue française dans le milieu sportif est en deçà de l'importance qui lui est accordée en tant que langue officielle et langue de travail au sein du mouvement sportif international et continental.</p> <p>Cet état de fait est dû, entre autres, à la faiblesse des publications de documents techniques et pédagogiques en langue française (La référence est plus souvent en d'autres langues, notamment en anglais).</p> <p>C'est pourquoi la défense et la promotion de la langue française devraient-elles intégrer cet aspect important.</p> <p>La CONFÉJES, référent en matière de politiques de jeunesse et de sport dans l'espace francophone, produit des documents de qualité qui ne sont pas exploités alors qu'ils mériteraient d'être édités et publiés.</p> <p>Pour certaines fédérations internationales et confédérations africaines, les documents juridiques (statuts, règlements), techniques (règles de jeu), pédagogiques (contenus de formation) etc. sont souvent en Anglais.</p> <p>Même dans les instituts de formation, il n'est pas aisé de trouver facilement les documents pédagogiques appropriés.</p> <p>C'est pourquoi le Secrétariat Général se propose de rechercher des partenaires susceptibles d'aider à valoriser les documents produits au niveau du Secrétariat général (études, documents pédagogiques, documents de conférences thématiques etc.), l'équipement des instituts de formation de documents techniques et pédagogiques, la traduction et l'édition de documents techniques, juridiques, pédagogiques etc. au profit des confédérations sportives africaines</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Promouvoir la langue française en favorisant l'accessibilité documentaire en Français dans le domaine du sport – Mettre à la disposition des instituts de formation de la document la plus récente en langue Française afin d'encourager les recherches en Français – Promouvoir et renforcer l'usage du Français en milieu sportif et universitaire
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Les documents techniques, juridiques et pédagogiques en matière de sport sont disponibles – Les instituts de formation disposent dans leurs bibliothèques ou centres de documentation d'ouvrages techniques et pédagogiques suffisants pour la formation et la recherche – Les textes sportifs (statuts, règlements techniques, contenus de formation) sont disponibles auprès des confédérations sportives africaines

Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de documents édités et publiés, – Nature des documents publiés – L'utilisation effective de ces documents par les destinataires (sportifs, dirigeants, étudiants, chercheurs,...), – Impacts sur l'usage du Français dans le milieu sportif 		
Période de réalisation	Courant 2005		
Lieu de réalisation	Secrétariat Général		
Mise en oeuvre	<p>Le Secrétariat général prendra des contacts avec les partenaires potentiels dans ce domaine et étudiera toutes les possibilités en vue de la signature de conventions de partenariat ;</p> <p>Des contacts seront également pris avec les Confédérations sportives africaines qui le souhaitent en vue de la traduction et de la diffusion de leurs documents techniques, pédagogiques ou juridiques ;</p> <p>Il en sera de même avec les instituts de formation en vue de déterminer leurs besoins et rechercher les opportunités de mettre à leur disposition les documents en Français</p>		
Pays bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> – Tous pays membres intéressés – Les instituts de formation souhaitant doter leurs bibliothèques 	<ul style="list-style-type: none"> – Les confédérations sportives africaines 	
Nombre de participants	PM		
Profil des participants	Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> – Instituts de formation, confédérations sportives, dirigeants sportifs, étudiants, chercheurs, formateurs... 	
	Experts	<ul style="list-style-type: none"> – PM 	
Budget prévisionnel		En FCFA	Observation (s)
	Prévisions pour le transport international des documents, l'édition, la reproduction, la traduction et la diffusion	13.000.000	
	En FCFA	15.000.000	
	En euros	23.076	
	En \$ Can.	37.500	



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

Secrétariat général

A g i r e n s e m b l e a v e c l e s j e u n e s

Programmation 2005

P II: Développement du Sport

Table des matières

Tableau récapitulatif des projets:	3
Introduction :	5
Projet N° 01 : Organisation de rencontres bilatérales entre la CONFEJES et la SO/CIO, les fédérations internationales et les confédérations sportives africaines en vue de la définition et de la signature de conventions de partenariat dans les domaines d'intérêts communs :.....	6
Projet N° 02 : Stage de formation des Entraîneurs, classificateurs, officiels techniques, et arbitres en athlétisme et haltérophilie en vue des JAPHAF 2005 :.....	8
Projet N° 03 : Appui aux actions de sélection en Tennis de Table en vue des 5èmes Jeux de la Francophonie en partenariat avec le CIJF :.....	10
Projet N° 04 : Camp d'entraînement préparatoire aux 5èmes Jeux de la Francophonie 2005 :.....	11
Projet N° 05 : Appui à la détection des jeunes talents en partenariat avec les confédérations sportives africaines :.....	14
Projet N° 06 : Programme de formation des cadres du Niger en vue de l'organisation des 5èmes Jeux de la Francophonie en partenariat avec le CNJF :.....	16
Projet N° 07 : Programme de perfectionnement pour entraîneurs femmes dans le cadre des Vèmes Jeux de la Francophonie :.....	17
Projet N° 08 : Réunion annuelle du comité scientifique de lutte contre le dopage	19
Projet N° 09 : Formation de cadres techniques (DTN, formateurs, officiels techniques, ...) en partenariat avec les confédérations sportives et les fédérations internationales avec lesquelles la CONFEJES aurait signé des conventions de partenariat :.....	21
Projet N° 10 : Stage de formation d'animateurs sportifs pour personnes handicapées :.....	23
Projet N° 11 : Programme de recherche en médecine traditionnelle africaine dans le cadre de la lutte contre le dopage :.....	25
Projet N° 12: Programme FFPO : détection et préparation des jeunes talents : Appuis techniques nationaux et Stages du Club CONFEJES:.....	27
Projet N°13 : Programme FFPO : Appui à la formation de l'élite sportive dans les Centres Internationaux de haut niveau créés en Afrique et contribution à l'amélioration de l'environnement de ces sportifs de haut niveau :.....	30

Programmation 2005:

Tableau récapitulatif des financements des projets EPS/SPORT

N° Projets	Intitulés projets	Lieux	Budget	Experts	observations
01	Organisation de rencontres bilatérales entre la CONFEJES et la SO/CIO, les fédérations internationales et les confédérations sportives africaines en vue de la définition et de la signature de conventions de partenariat dans les domaines d'intérêts communs	à déterminer	12.000.000	1 expert canada	
02	Stage de formation des Entraîneurs, classificateurs, officiels techniques, et arbitres en athlétisme et haltérophilie en vue des JAPHAF 2005	Ouagadougou	29..000.000	1 expert Canada et 1 expert CFB	
03	Appui aux actions de sélection en Tennis de Table en vue des 5èmes JDLF	Paris	10.000.000		Réalisation CIJF
04	Camp d'entraînement préparatoire aux 5èmes Jeux de la	Niamey	41.000.000		

	Francophonie				
05	Appui à la détection des jeunes talents en partenariat avec les confédérations sportives africaines	6 pays tests	19.000.000		Partenariat avec la CAA
06	Programme de formation des cadres et officiels du Niger en vue de l'organisation des 5èmes Jeux de la Francophonie	Niamey	10.000.000		experts à rechercher
07	Programme de perfectionnement pour entraîneurs femmes dans le cadre des Vèmes Jeux de la Francophonie	Niamey, Ouaga et Dakar	13.250.000	Experts ACE et N Brunswick	
08	Réunion annuelle du comité scientifique ad hoc de lutte contre le dopage	Niamey	12.000.000	3 experts (Canada, Québec, France)	Organisation colloque
09	Formation de cadres techniques (DTN, formateurs, officiels techniques, ...) en partenariat avec les confédérations sportives et les fédérations internationales avec lesquelles la CONFEJES aurait signé des conventions de partenariat	PM	15.000.000	1 expert Canada	
10	Stage de		12.000.000	1 expert Can.	

	formation d'animateurs sportifs pour personnes handicapées			+ 1 expert CFB	
11	Programme de recherche en médecine traditionnelle africaine dans le cadre de la lutte contre le dopage	PM	8.500.000	1 expert Canada	
12	Programme FFPO : détection et préparation des jeunes talents : - Appuis techniques nationaux - Stages du Club CONFEJES		80.000.000		
13	Programme FFPO : Appui à la formation de l'élite sportive dans les Centres Internationaux de haut niveau créés en Afrique et contribution à l'amélioration de l'environnement de ces sportifs de haut niveau	Centres de haut niveau	255.750.000 + 6.500.000		Prévoir actions de reconversion Avec les centres
	Totaux généraux		<u>524.000.000</u>		

INTRODUCTION

La programmation 2005 dans le secteur EPS/SPORT s'inscrit dans la programmation quadriennale 2005-2008 de la CONFEJES, laquelle découle du bilan de réalisation du plan quadriennal 2000-2004 et participe à la réalisation du cadre stratégique décennal défini par le 10^{ème} sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement réuni à Ouagadougou du 26 au 27 novembre 2004.

Elle s'appuie sur les objectifs stratégiques suivants:

- contribuer à la promotion du sport par le soutien aux politiques de développement du sport initiées par les gouvernements, les Fédérations Internationales et les confédérations sportives Africaines;
- favoriser l'émergence d'un sport de haut niveau par le soutien aux actions de détection et de formation des jeunes talents sportifs, de préparation de l'élite sportive dans les centres de haut niveau implantés en Afrique et à travers les grandes compétitions sportives continentales et internationales ;
- améliorer l'environnement du sportif par le soutien visant à protéger la santé et la carrière des sportifs.

Elle prend en compte les besoins exprimés par les pays membres et pouvant s'insérer dans la programmation quadriennale.

La mise en œuvre respectera les principes généraux dégagés dans la programmation quadriennale que sont entre autres, la subsidiarité, la pertinence, l'efficacité, la flexibilité, la mesurabilité et la cohérence.

Aussi, chaque projet sera conçu avec des indicateurs de résultats permettant d'introduire l'évaluation comme outil de gestion.

Une priorité sera accordée au développement du partenariat avec le mouvement sportif international et continental qui se traduira par la signature de conventions de partenariat en vue de la définition et de la mise en œuvre d'action communes en particulier dans les domaines de la détection des jeunes talents, de la formation des cadres et de la mise en place des structures d'accueil des talents sportifs. Les objectifs poursuivis à ce niveau sont, entre autres, la bonification et la crédibilité de nos actions et leur cofinancement.

Référence	<i>Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 01 ; Action 01</i>
Titre	<i>Organisation de rencontres bilatérales entre la CONFEJES et la SO/CIO, les fédérations internationales et les confédérations sportives africaines en vue de la définition et de la signature de conventions de partenariat dans les domaines d'intérêts communs</i>
Problématique	<p>La réunion de concertation entre la CONFEJES et les acteurs du développement du sport en Afrique organisée du 20 au 22 octobre 2004 à Dakar après avoir relevé les faiblesses ou insuffisances de la concertation entre les acteurs concernés par le développement du sport en Afrique a posé clairement les bases d'une collaboration entre la CONFEJES et le mouvement sportif africain et continental.</p> <p>Après cette rencontre, plusieurs fédérations internationales et confédérations sportives africaines et autres organismes de sport sont disposées à approfondir les relations avec la CONFEJES en vue de conduire des actions communes au niveau notamment de la détection des jeunes talents sportifs et de la formation des cadres techniques.</p> <p>Cette démarche répond à la priorité portée au développement des partenariats fonctionnels entre la CONFEJES et les autres acteurs en vue d'assurer la coordination des actions de développement, de rationaliser les ressources et de créer les passerelles permettant de capitaliser toutes les expériences et d'apporter une valeur ajoutée à nos actions.</p> <p>Sur le plan pratique des contacts seront pris avec les Fédérations internationales et confédérations et structures sportives africaines qui manifesteront un intérêt à établir un partenariat avec la CONFEJES en vue de déterminer les conditions de travail, les lieux et périodes. De fait, ces rencontres pourraient se dérouler soit au secrétariat général ou en tout autre lieu jugé convenable par les deux parties. La Fédération Internationale de Lutte Associées (FILA) et la Fédération internationale de rugby (IRB), notamment, se sont déjà manifestées dans ce sens. Le CSSA au regard de sa position sur la scène africaine est également concernée.</p> <p>Cette activité contribue à finaliser le programme de développement du sport notamment dans les domaines de partage avec le mouvement sportif.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l'analyse des domaines d'intervention de chaque partie; - évaluer les possibilités de partenariat; - élaborer et signer des conventions de partenariat bilatéral; - conduire des actions communes de développement du sport en Afrique;
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - les domaines et niveaux d'intervention de chaque partie sont connus ; - les possibilités de partenariat sont dégagées, - des conventions de partenariat sont signées, - des actions communes sont déterminées et conduites.
indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - les comptes-rendus de 5 réunions bilatérales ; - signature de 4 conventions de partenariat ; - actions communes programmées et conduites ;

	- impacts sur le développement du sport en Afrique.		
Période de réalisation	Janvier à novembre 2005. Les périodes exactes seront arrêtées de commun accord avec les structures concernées		
Lieu de réalisation	A déterminer avec les parties concernées		
Bénéficiaires	les Fédérations internationales et confédérations sportives africaines et autres disposant de programmes de développement du sport en Afrique et souhaitant approfondir le partenariat avec la CONFEJES		
Nombre de participants	chaque partie sera représentée par 2 à 3 personnes ou plus en cas de besoin.		
Budget	Rubriques	En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	12.000.000	
	En Euros	18.294	
	En \$ can.	30.000	

CONFEJES-200/ Programme II - DEPS/projet N° 02 :

Référence	<i>Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 07 ; Action 10</i>
Titre	<i>Stage de formation des Entraîneurs, classificateurs, officiels techniques, et arbitres en athlétisme et haltérophilie en vue des JAPHAF 2005</i>

Problématique	<p>Il ressort des bilans réalisés avec les structures de gestion du sport pour personnes handicapées que le secteur souffre encore de l'insuffisance de cadres spécifiques pour un encadrement qui permette d'élever le niveau des performances des sportifs handicapés.</p> <p>Les formations réalisées dans ce domaine restaient trop globales en prenant en compte plusieurs disciplines à la fois. Ces formations ressemblaient dans ces conditions à des formations d'animateurs et non d'entraîneurs qualifiés dans des disciplines précises.</p> <p>C'est pourquoi, il est recommandé de favoriser la formation de ces cadres par spécialité. Ainsi en 2005 ces formations concerneront l'athlétisme et l'haltérophilie, en 2006 le Basket-ball et le tennis de table, en 2007 l'athlétisme, le Basket-ball et le tennis (année des jeux) et en 2008 le Volley-ball assis, le Gold Ball et le Crol Ball.</p> <p>Ces formations visent à renforcer les capacités des fédérations nationales et à mettre à leur disposition des cadres techniques capables de gérer les aspects techniques des sélections nationales, de l'entraînement et de l'organisation de manifestations nationales au profit des jeunes sportifs handicapés en athlétisme (courses et lancers) et en haltérophilie pour 2005 et en basket-ball en fauteuil roulant, tennis de table, volley-ball assis et autres disciplines spécifiques les années à venir.</p> <p>Ce projet relève des priorités du Comité International des Jeux de l'Avenir pour Personnes Handicapées d'Afrique (JAPHAF) en vue des prochains Jeux au Burkina Faso en 2005.</p> <p>Cette session de formation sera jumelée à la réunion du comité International et des instances africaines du sport pour personnes handicapées.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Former des classificateurs, des entraîneurs, des officiels techniques et des arbitres en athlétisme et haltérophilie en vue des JAPHAF 2005 - Mettre à la disposition des sportifs handicapés des cadres qualifiés et compétents pour garantir une meilleure organisation des rencontres nationales et internationales ; - Renforcer les capacités du Comité International des JAPHAF pour lui permettre d'assumer ses missions; - assurer l'harmonisation des actions au plan africain.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Les pays membres disposent de cadres techniques formés en athlétisme et haltérophilie pour l'encadrement du sport pour personnes handicapées - Le CI-JAPHAF dispose de cadres compétents pour la gestion des JAPHAF qui sont mieux organisés - Les capacités de gestion du CI/JAPHAF sont renforcées
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entraîneurs par pays, - Nombre de pays concernés, - Nombre de classificateurs, d'officiels techniques et d'arbitres disponibles pour l'organisation des Jeux - Impacts de ces cadres sur la qualité de l'organisation des jeux, - impact sur la promotion du sport pour personnes handicapées d'Afrique

Période de réalisation	Juillet 2005 en amont des JAPHAF Durée du stage : 10 jours (avant et pendant les Jeux) Durée de la réunion du CI/JAPHAF : 3 jours maximum		
Lieu de réalisation	Ouagadougou (Burkina Faso)		
Pays bénéficiaires	Les pays membres de la CONFEJES à jour de leurs cotisations statutaires et engagés dans les jeux pour personnes handicapées d'Afrique de 2005.		
Nombre de participants	Vingt cinq (25)		
Profil des participants	- être entraîneur national, - être Classificateur, officiel technique ou arbitre désigné par le CI/JAPHAF		
Budget prévisionnel		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	29.000.000	
	en Euros	44.615	
	En \$ can.	72.500	
Observation(s)	prévoir la participation des instances africaines du sport pour personnes handicapées d'Afrique		

CONFEJES-2005/ Programme II - DEPS/projet N° 03:

Référence	<i>Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 09 ; Action 15</i>
Titre	<i>Appui aux actions de sélection en Tennis de Table en vue des 5èmes Jeux de la Francophonie en partenariat avec le CIJF</i>

Problématique	<p>Les Jeux de la Francophonie ont connu une nette amélioration des performances sportives et culturelles ; ceci grâce notamment au système de sélection qui permet de retenir les meilleurs tout en respectant le caractère des Jeux qui est un espace de solidarité et d'échanges.</p> <p>C'est en souscrivant à cette démarche que la CONFEJES, sur proposition du CIJF, a déjà apporté sa contribution à la sélection des équipes africaines de Basket-ball féminin et de Tennis de Table en vue des jeux de 2001 à Ottawa - Hull.</p> <p>Pour la prochaine édition 34 Etats et Gouvernements se sont inscrits pour participer à l'épreuve de Tennis de Table. Dix (10) sont pour l'instant qualifiées (Niger plus les qualifiées aux JO 2004). Il reste donc à qualifier les 14 autres équipes pour cette épreuve qui prend 24 équipes au total.</p> <p>Le secrétariat Général se propose, en partenariat avec le CIJF, de soutenir, comme cela l'a déjà été pour les 4èmes Jeux, les pays africains régulièrement inscrits aux épreuves de Tennis de Table afin qu'ils puissent participer aux épreuves de qualification prévues à Paris en mars 2005.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - aider les pays africains régulièrement inscrits aux 5èmes Jeux de la Francophonie à participer aux épreuves qualificatives de Tennis de Table, - contribuer à la qualité de la participation des sportifs aux Jeux de la Francophonie
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - la participation effective des pays inscrits en Tennis de Table aux épreuves qualificatives, - la sélection des meilleures équipes africaines aux Jeux de la Francophonie
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de pays ayant participé aux épreuves qualificatives en tennis de Table, - impacts sur le niveau des performances aux JDLF
Période de réalisation	19 et 20 mars 2005
Durée	PM
Lieu de réalisation	Paris
Pays bénéficiaires	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, R.D.Congo, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Maurice, Sénégal, Seychelles, et Tunisie
Nombre de participants	PM
Profil des participants	Equipes nationales mixtes

Budget prévisionnel		En FCFA	Observation (s)
	Aide à la participation aux épreuves qualificatives en Tennis de Table	10.000.000	
		15.380 €	25.000 \$ can.

CONFEJES-2005/ Programme II - DEPS/projet N° 04 :

Référence	<i>Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe II ; Action 21</i>
------------------	--

Titre	<i>Camp d'entraînement préparatoire aux 5èmes Jeux de la Francophonie Niger - 2005</i>
Problématique	<p>Les prochains Jeux de la Francophonie sont prévus du 07 au 17 décembre 2005 à Niamey au Niger. Ces Jeux sont toujours importants pour les pays du sud pour lesquels ils constituent une occasion d'évaluation des politiques nationales sportives mises en œuvre.</p> <p>Les pays francophones du Sud qui accusent encore un certain retard ont besoin de capitaliser tous leurs potentiels par une préparation terminale adéquate en vue de Jeux dont le niveau de performance monte régulièrement grâce à l'importance de plus en plus croissante qui leur est accordée et aux opérations de sélection qui permettent d'avoir des participants de haut niveau.</p> <p>C'est pour répondre à une demande des pays membres dans le cadre de cette préparation que le Secrétariat Général se propose d'organiser un camp d'entraînement qui devrait accueillir certaines disciplines des Jeux de la Francophonie.</p> <p>Ce camp qui est proposé à Niamey avant les Jeux permettra de se familiariser avec les installations sportives mais également de s'acclimater aux conditions dans lesquelles se dérouleront les Jeux. Un tel regroupement est, en outre, une occasion d'échanges entre sportifs francophones et donc de renforcement de l'appartenance à une même communauté linguistique francophone.</p> <p>Des colloques scientifiques seront organisés pendant les jeux pour les médecins avec le concours du comité scientifique de lutte contre le dopage et l'AMA.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – assurer une bonne préparation terminale aux sportifs francophones en vue des jeux de la francophonie – regrouper les entraîneurs, les médecins et les journalistes de sport pour des informations scientifiques relative au développement du sport – donner une occasion aux sportifs du Niger et des autres de communier quelques jours avant les Jeux
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – les performances des sportifs du Sud sont améliorées au regard des autres jeux – les sportifs francophones se connaissent mieux et fraternisent – les médecins et les journalistes assurent une meilleure couverture des jeux
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – participation de 100 sportifs au camp – participation des journalistes, médecins et entraîneurs au colloque scientifique – impacts du camp sur les performances des sportifs du Sud en particulier ceux du Niger en comparaison avec les autres jeux – impacts sur les prestations des journalistes et des médecins du sport
Période de réalisation	Du 28 novembre au 06 décembre 2005 pour le camp des sportifs

Lieu de réalisation	Niamey en partenariat avec le CNJF: Niger - 2005	
Mise en oeuvre	<p>Pour le camp d'entraînement les disciplines retenues sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Basket-ball féminin - l'Athlétisme hommes - dames - la Boxe - le Judo hommes - dames <p>La sélection définitive sera arrêtée en partenariat avec les centres de haut niveau implantés en Afrique. Le transport international jusqu'à Niamey est à la charge des pays participants. Les frais de séjour (hébergement, restauration, transport local, avant le début des jeux, sont à la charge du projet. Une ou deux missions de préparation seront organisées sur place à Niamey afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil, de séjour et d'entraînement des sportifs.</p>	
Pays bénéficiaires	<p>Tous pays membres du Sud participant aux Jeux de la Francophonie peuvent bénéficier de ce projet</p> <p>Le secrétariat général pourrait faciliter le séjour des participants du Nord qui souhaiteraient aller en avance à Niamey pour des raisons d'acclimatation ou techniques.</p>	
Nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> - Sportifs : 100 dont deux équipes de basket-ball féminin - Encadrement : 06 cadres techniques - SG/CONFEJES : 03 personnes 	
Profil des participants	Bénéficiaires	- les sportifs des pays membres du Sud engagés aux Jeux de la Francophonie
		- les entraîneurs accompagnant leurs équipes
		- les médecins des équipes retenus pour les Jeux
	Experts	- experts des centres
		- experts africains

Budget prévisionnel		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	41.000.000	
	En €	63.076	
	En \$ can.	102.500	
Observation(s)	La participation des entraîneurs, médecins et journalistes sera envisagée en fonction des conditions de réalisation du projet.		

CONFES-2005/ Programme II - DEPS/projet N° 05 :

Référence	<i>Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 10 ; Action 17</i>
Titre	<i>Appui à la détection des jeunes talents en partenariat avec les confédérations sportives africaines</i>
Problématique	<p>La détection constitue la base du processus de cheminement organisé du jeune sportif qui le conduit de la pratique spontanée au sport de haut niveau.</p> <p>La mise en œuvre d'une détection généralisée et pluridisciplinaire résulte nécessairement d'un choix politique.</p> <p>A ce titre elle devrait être l'un des éléments importants des politiques nationales de développement du sport.</p>

	<p>Par ailleurs la diversité des stratégies possibles et les exigences techniques qui en découlent rendent indispensable une large implication du Mouvement sportif, tant au plan national que dans ses structures locales et régionales.</p> <p>D'ores et déjà les Fédérations Internationales et les Confédérations Africaines qui ont participé à la réunion de concertation de Dakar (20-22 octobre 2004) ont exprimé à la fois leur préoccupation et leur volonté de s'impliquer dans ce domaine</p> <p>En particulier ce point figure en bonne place dans les conventions de partenariat signées avec la Confédération Africaine d'Athlétisme (CAA) et la Fédération Internationale des Luttes Associées (FILA).</p> <p>La CONFEJES, de son côté, a déjà défini de 1990 à 1999 des instruments d'évaluation des capacités physiques (Afric Eval) qui, avec l'adaptation nécessaire, pourraient constituer l'un des éléments du programme à mettre en œuvre.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Détecter de manière systématique et généralisée les jeunes talents et leur proposer une orientation sportive correspondant à leurs aptitudes physiques ; - Elargir la base de renouvellement des élites nationales et internationales ; - Permettre une meilleure expression de leurs capacités physiques aux jeunes qui souhaitent s'engager dans une pratique sportive de compétition; - Diversifier l'offre de pratique sportive pour les jeunes particulièrement en province ; - Contribuer par des mesures concrètes et des opérations communes en partenariat avec le Mouvement Sportif international et national ; - Mettre en œuvre une expérimentation pouvant servir de référence susceptible d'être prise en compte pour l'ensemble des politiques nationales.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser, rationaliser et élargir la pratique sportive de compétition à la base ; - Inciter à la mise en place de structures d'accueil pour la préformation ; - Contribuer à une meilleure relation entre l'Etat et le Mouvement Sportif ; - Concrétiser dès 2005, les conventions signées avec certains partenaires sportifs internationaux (Fédérations internationales, Confédérations africaines) ; - Inciter l'ensemble des Etats membres à inclure la détection dans leur politique nationale et leur fournir les différents éléments de référence nécessaires à la mise en œuvre.
Période de réalisation	Année 2005

Lieu de réalisation	Les Etats choisis, en accord avec les instances sportives internationales et continentales concernées, pour servir de groupe témoin.
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des outils techniques en relation prioritaire avec les partenaires des conventions, en tenant compte des travaux déjà réalisés par la CONFEJES dans ce domaine ; - Sensibilisation des Ministres chargés des Sports à l'importance de la réalisation de cette opération ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une cellule nationale composée de représentants de l'Etat, du Mouvement Sportif et de représentants des collectivités locales ; - Envoi d'experts désignés conjointement par la CONFEJES et ses partenaires pour la mise en place et le suivi de l'opération ; - Elaboration d'un document national de compte-rendu et d'exploitation des résultats. 		
Etats bénéficiaires	Le groupe témoin est constitué de 6 pays ayant accepté d'accueillir l'opération pour l'athlétisme : Burkina Faso, Cameroun, Madagascar, Rwanda, Sénégal et Togo.		
Nombre de participants	Au moins 1 000 jeunes par pays		
Profil des participants	Garçons et filles de 11 à 16 ans.		
Budget	- réunion d'élaboration des appuis techniques	4.000.000 FCFA	Observation
	- réalisation de l'évaluation 5.000.000 x 6 pays x 50%	15.000.000 FCFA	
	Total	19.000.000 FCFA	

CONFEJES-2005/ Programme II - DEPS/projet N° 06:

Référence	<i>Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 09 ; Action 14</i>
Titre	<i>Programme de formation des officiels techniques du Niger en vue de l'organisation des 5èmes Jeux de la Francophonie en partenariat avec le CNJF</i>

Problématique	<p>Dans le cadre de l'organisation des 5èmes Jeux de la Francophonie, la CONFEJES a initié un programme d'accompagnement du Niger en mai 2002. Ce programme est en exécution depuis 2003. Ainsi, plusieurs stages de formation de dirigeants, de journalistes et de médecins du sport ont été organisés. Pour la dernière année ce programme devra se poursuivre pour consolider les acquis afin que les effets du programme restent durables après les Jeux. Aussi, le Secrétariat Général se propose-t-il d'organiser des stages de recyclage et de perfectionnement à l'attention des officiels techniques du Niger, chargés d'officier lors des jeux.</p>		
Objectifs	– Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des cadres du Niger en vue des Jeux		
	– Contribuer à la réussite des JDLF au Niger		
	– Assurer un développement du sport après les Jeux par la disponibilité de cadres de qualité.		
Résultats attendus	– Des cadres capables de gérer les grands évènements sportifs sont disponibles		
	– La réussite des jeux tant sur le plan de l'organisation que des performances des sportifs nigériens		
	– Des cadres compétents sont disponibles pour assurer le développement du sport au Niger après les Jeux		
Période de réalisation	Juin à août 2005		
Lieu de réalisation	Niamey (Niger)		
Mise en oeuvre	La mise en oeuvre est assurée par le secrétariat général et le CNJF		
Pays bénéficiaires	– Niger	–	
Profil des participants	Bénéficiaires	– officiels techniques des disciplines sportives inscrites aux jeux	
	Experts	–	
Budget prévisionnel		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	10.000.000	
	En €	15.260	
	En \$ can.	25.000	

CONFEJES-2005 Programme II - DEPS/projet N° 07:

Référence	<i>Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 06 ; Action 07</i>
Titre	<i>Programme de perfectionnement pour entraîneurs femmes dans le cadre des Vèmes Jeux de la Francophonie</i>

Problématique	<p>Le programme de perfectionnement pour entraîneurs féminins prévu dans le cadre des jeux de la Francophonie 2005 (JDLF), est un effort de collaboration visant à offrir une occasion à des entraîneurs femmes de la Francophonie Internationale, de travailler aux programmes de leurs équipes élites en prévision de leur participation aux 5èmes Jeux de la Francophonie prévus du 07 au 17 décembre 2005 au Niger.</p> <p>Le programme repose sur le jumelage d'une entraîneuse stagiaire et d'une maître entraîneuse ayant une expérience sportive sur la scène internationale. Axé sur le développement professionnel des entraîneurs francophones de la Francophonie Internationale, ce programme sera articulé autour des différentes disciplines sportives des JDLF et comprendra trois (3) activités principales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un séminaire pré-jeux, 2. Une visite de l'entraîneuse maître à l'entraîneur stagiaire sur son lieu de travail (3 à 4 jours), 3. l'expérimentation pendant les Jeux (deux semaines). <p>NB. Les deux premières activités seront jumelées dans la même période à Niamey et dans les ayant des stagiaires participantes</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – offrir aux entraîneurs francophones africains la possibilité de recevoir une formation avancée et d'acquérir de l'expérience dans le cadre de grands jeux en participant aux Jeux de la Francophonie – contribuer à l'augmentation du nombre d'entraîneurs féminins francophones capables d'exercer la fonction d'entraîneur d'équipe nationale – favoriser l'établissement d'un réseau de communication entre les participantes au programme – constituer un héritage des JDLF et l'intégration des femmes francophones dans le domaine de l'encadrement du sport de niveau international.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – les pays francophones disposent d'entraîneurs féminins en vue de l'encadrement du sport de haut niveau – les entraîneuses francophones entretiennent un réseau de communication et d'échange d'expériences – un plus grand nombre de femmes entraîneurs participe à l'encadrement des équipes nationales pendant les compétitions internationales et les grands jeux.
Période de réalisation	<p>janvier - juillet 2005 : Séminaire + visite des entraîneurs maîtres aux entraîneurs stagiaires, Décembre 2005 : Stage d'expérimentation pendant les jeux de la Francophonie.</p>
Lieu de réalisation	<p>Niger et pays sélectionnés.</p>

Mise en oeuvre	Le Secrétariat Général assure la coordination du projet. Tout le projet pourrait se dérouler au Niger et dans les pays africains participant. Deux disciplines sportives de participation féminines inscrites aux JDLF seront retenues, notamment entre l'Athlétisme, le Basket, le Judo...		
Pays bénéficiaires	– la sélection des pays ciblés sera effectuée parmi les pays inscrits aux jeux de la Francophonie et ayant pris l'engagement écrit de faire participer l'entraîneure stagiaire aux Jeux de la Francophonie		
Nombre de participantes	06 entraîneures stagiaires		
Profil des participants	Bénéficiaires	– être entraîneur dans l'une des disciplines inscrites aux 5èmes Jeux (deux disciplines seront retenues)	
		– être ressortissante d'un pays francophone inscrit aux 5èmes Jeux	
		– s'engager à participer aux 3 activités programmées dans le cadre du programme	
	Experts	– 3 entraîneurs maîtres désignées par l'Association Canadienne des Entraîneurs	
		– une coordonnatrice du projet recrutée par l'ACE	
Budget prévisionnel		En FCFA	Observation (s)
	Séminaire pré-jeux	14.550.000	Transport, hébergement,... des entraîneurs maîtres et des stagiaires
	Administration	6.600.000	Administration communication, traduction
	Prise en charge du coordonnateur	8.000.000	Honoraires, transport, partic. aux Jeux,
	Participation aux JDLF	6.900.000	Maîtres+stagiaires
	prestations - documentation	1.200.000	
	Représentation du SG/CONFESJES	4.250.000	
	Suivi du projet	1.750.000	
	TOTAL	43.250.000	
	En euros	66.030	
	En \$ can.	108.125	
Observation(s)	financement disponible : 30.000.000 FCFA Financement acquis en 2005 : 13.250.000 Fcfa 20.230 € ou 33.125 \$ can.		

CONFESJES-2005/ Programme II - DEPS/projet N° 08:

Référence	<i>Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 14 ; Action 25</i>
Titre	<i>Réunion annuelle du comité scientifique de lutte contre le dopage</i>
Problématique	<p>Le comité scientifique mis en place en 2001 au Canada poursuit son programme élaboré et entériné par les instances de la CONFEJES. Ainsi un important projet de formation des responsables nationaux de lutte antidopage a été réalisé en 2003. Des recommandations sont faites à l'endroit de ces responsables formés en vue de conduire la lutte antidopage dans chaque pays.</p> <p>Sur le plan multilatéral une campagne de sensibilisation antidopage a été organisée en 2004 à l'occasion de la célébration de la journée olympique et devrait se poursuivre avec la diffusion des documents produits (dépliant et affiche). Il est en outre prévu de démarrer concrètement le projet de recherche en médecine traditionnelle africaine en matière de dopage en élargissant la cellule de recherche.</p> <p>De plus en 2005 seront organisés à Niamey (Niger), les 5èmes Jeux de la Francophonie pendant lesquels le comité pense pouvoir apporter sa contribution à travers la formation des agents de Contrôle du Dopage (ACD) en partenariat avec le Centre Canadien pour l'Ethique dans le Sport (CCES).</p> <p>C'est pourquoi, le comité prévoit de se réunir en décembre 2005 afin de faire le bilan de son fonctionnement, de suivre la mise en œuvre de ses programmes, notamment dans le domaine de la recherche et d'apporter éventuellement les correctifs nécessaires.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Participer à la formation des ACD – Faire le bilan de la mise en œuvre du programme d'action 2005 – Faire le point sur le projet de recherche en médecine traditionnelle africaine et prendre les décisions qui s'imposent – Assurer sa visibilité auprès des instances sportives africaines et francophones
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – La formation des ACD est faite en partenariat avec le CCES – Un répertoire des comités nationaux antidopage est réalisé – Le bilan de mise en œuvre du programme d'action 2005 est disponible – La démarche de recherche en médecine traditionnelle fonctionnelle – Le comité scientifique est reconnu et pris en compte par les autres structures sportives dans le cadre de la lutte antidopage
Lieu de réalisation	Niamey (Niger)
Dates de réalisation	7 au 17 décembre 2005
Mise en œuvre	La mise en œuvre est assurée par le Secrétariat Général en coordination avec le CNJF

Pays bénéficiaires	– L'ensemble des pays membres		–
Nombre de participants	12 personnes, membres du comité scientifique		
Profil des participants	Bénéficiaires	– être membre du comité scientifique ad hoc	
Budget prévisionnel		En FCFA	Observation (s)
		TOTAL	12.000.000
		En euros	18.293
		en \$ can	30.000
Observation(s)			

CONFES-2005/ Programme II - DEPS/projet N° 09:

Référence	Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 04 ; Action 04
Titre	<i>Formation de cadres techniques (DTN, formateurs, officiels techniques,...) en partenariat avec les confédérations sportives et les fédérations internationales avec lesquelles la CONFEJES aurait signé des conventions de partenariat</i>
Problématique	<p>La CONFEJES a toujours favorisé dans ses programmes la formation des cadres comme axe essentiel de développement du sport. Toutefois, les opérations menées dans ce sens ne sont pas souvent reconnues par le mouvement sportif ; ce qui constitue une limite à l'évolution normale des cadres formés et par conséquent à l'efficacité des actions.</p> <p>C'est pourquoi, reconnaissant la pertinence des actions de formation, celles-ci devraient se faire dans le cadre de la concertation avec les partenaires agissant dans les mêmes secteurs. Il s'agit d'assurer une harmonisation de ses actions avec celles de nos partenaires et de créer des synergies dans le cadre de la complémentarité nécessaire à la rationalisation des moyens dans le domaine de la formation des cadres techniques.</p> <p>Des réunions de concertation bilatérales sont programmées avec les confédérations sportives africaines et les fédérations sportives internationales en vue de la signature de conventions de partenariat prenant en compte, entre autres, les programmes de formation, l'encadrement des sessions de formation ainsi que la certification de ces formations.</p> <p>La Confédération Africaine d'Athlétisme (CAA), la Fédération Internationale de Lutttes Associées (FILA) et la Confédération Africaine de Rugby (CAR), avec le soutien de l'International Rugby Board (IRB), sont déjà engagées dans ce processus avec la signature de conventions de partenariat avec la CONFEJES</p> <p>Ces actions communes de formation et de détection de jeunes talents seront mises en œuvre avec ces structures</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – assurer la qualification des cadres nationaux chargés de la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques nationales de développement du sport; – encourager le cofinancement des actions de formation et de détection – assurer la reconnaissance des formations organisées par une certification reconnue par tous les partenaires; – mettre à la disposition des pays membres de cadres bien formés et reconnus; – renforcer le partenariat avec les structures sportives
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – la signature de convention de partenariat sur la formation des cadres – la réalisation de formation conjointe des cadres techniques – la mise à disposition des pays de cadres qualifiés – la bonne gestion des politiques nationales sportives

Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – 15 cadres formés en 2005 – 5 accords de partenariat conclus avec les FI et Confédérations Africaines en 2005. – certification des formations réalisées – impacts de la formation de ces cadres sur le développement du sport 	
Période de réalisation	– à déterminer avec les structures partenaires	
Lieu	A déterminer avec les structures partenaires	
Mise en oeuvre	La mise en œuvre fera l'objet d'accord entre la CONFEJES et les structures sportives concernées Le cofinancement sera encouragé.	
Pays et structures bénéficiaires	– les confédérations sportives africaines avec lesquelles la CONFEJES aurait signé des conventions de partenariat dans le domaine de la formation	– les fédérations sportives internationales avec lesquelles la CONFEJES aurait signé des conventions de partenariat dans le domaine de la formation
Nombre de participants	–	
Profil des participants	Bénéficiaires	– cadres concepteurs
		– cadres formateurs
	Experts	– CONFEJES et du Mouvement sportif

Budget prévisionnel		En FCFA	Observation (s)
	TOTAL	15.000.000	
	En euros	22.867	.
	En \$ can.	37.500	

CONFES-2005/ Programme II - DEPS/projet N° 10 :

Référence	<i>Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 07 ; Action 09</i>	
Titre	<i>Stage de formation d'animateurs sportifs pour personnes handicapées</i>	
Problématique	<p>La promotion du sport pour personnes handicapées est l'un des objectifs prioritaires de la CONFES.</p> <p>Le bilan réalisé avec les principaux partenaires fait ressortir des avancées significatives notamment en matière d'organisation et d'initiatives en vue de l'acquisition du matériel d'animation et d'entraînement.</p> <p>La CONFES, dans le cadre de la programmation 2000-2004 a conduit des actions de formation d'animateurs dans l'objectif avoué de mobiliser les personnes concernées dans leur lieu d'évolution.</p> <p>Mais au regard des spécificités des handicaps, il est recommandé que la formation des animateurs prenne en compte ces spécificités afin de former des animateurs capables de gérer les aspects techniques des personnes à encadrer en fonction de leur handicap.</p> <p>Ce besoin est particulièrement exprimé dans la zone de l'Océan Indien</p>	
Objectifs	– former des animateurs capables de gérer les aspects techniques de l'encadrement des personnes handicapées en fonction de leur handicap spécifique	
	– favoriser la promotion du sport pour personnes handicapées par un meilleur encadrement technique	
Résultats attendus	– des animateurs sportifs bien formés pour l'encadrement du sport adapté	
	– une plus grande participation des personnes handicapées aux activités sportives.	
	– La valorisation des capacités des personnes handicapées à pratiquer le sport	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – 18 animateurs formés pour la zone Océan Indien – influence des animateurs formés sur la participation des personnes handicapées aux activités sportives, – effets démultiplicateurs – qualité de l'encadrement du sport pour personnes handicapées 	
Période de réalisation	Juillet - Août 2005	
Lieu de réalisation	Madagascar	
Mise en oeuvre	<p>La mise en oeuvre est assurée par le Secrétariat Général et la CJSOI pour l'Océan Indien</p> <p>Le pays d'accueil assurera les conditions pratiques de séjour et de travail.</p>	
Pays bénéficiaires	– Les pays membres éligibles de la zone Océan Indien	–

Nombre de participants	18 personnes dont 8 pour le pays d'accueil		
Profil des participants	Bénéficiaires	– personnes déjà engagées dans l'animation sportive pour personnes handicapées et désignées par leur fédération nationale	
	Experts	– experts de la CJSOI – autre expert	
Budget prévisionnel		En FCFA	Observation (s)
		TOTAL	12.000.000
		En euros	18.320
	En \$ can.	30.0000	
Observation(s)			

CONFES-2005/ Programme II - DEPS/projet N°11 :

référence	<i>Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 14 ; Action 24</i>
Titre	<i>Programme de recherche en médecine traditionnelle africaine dans le cadre de la lutte contre le dopage</i>
Problématique	<p>Le dopage est l'utilisation au cours des compétitions (ou hors compétition) sportives de substances ou procédés de nature à modifier artificiellement la performance.</p> <p>En Afrique, il existe de nombreuses substances à base de plantes absorbées lors de manifestations culturelles en vue d'augmenter l'endurance. Il s'agit en général de rites d'initiation, de danses, luttes ou travaux champêtres.</p> <p>Des athlètes africains consomment de tels produits pour améliorer leurs performances au cours de manifestations sportives.</p> <p>L'absorption de ces recettes à base de plantes peut non seulement nuire à leur santé mais renfermer des substances interdites qui pourraient être révélées lors d'un contrôle antidopage.</p> <p>Le projet du comité scientifique de lutte contre le dopage, vise à identifier les plantes couramment utilisées en milieu sportif africain sur le plan botanique, chimique et pharmacologique.</p> <p>Cette étude permettra de mettre au point une méthode de détermination rapide de substances contenues dans ces plantes.</p> <p>Elle comporte une enquête dans une vingtaine de pays pour déterminer les plantes utilisées et les formes d'utilisation ainsi que les effets recherchés</p> <p>Les résultats d'une telle recherche contribueront au renforcement de la lutte contre le dopage dans les pays du Sud</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les plantes utilisées en milieu sportif africain et qui pourrait contenir des principes dopants, – Faire un inventaire des plantes servant traditionnellement à des fins de dopage – Contribuer efficacement à la lutte mondiale contre le dopage.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Les plantes africaines utilisées à des fins de dopage sont identifiées, – Un répertoire des ces plantes est élaboré, – Des fiches techniques sur trois plantes principales sont réalisées.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de sportifs et de pays ayant participé à l'enquête – Nombre de plantes identifiées – Le répertoire des plantes identifiées – Les fiches techniques des trois plantes sélectionnées
Période de réalisation	Courant 2005
Lieu de réalisation	PM

Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – La mise en œuvre est assurée par le comité scientifique qui mettra en place une cellule de recherche en vue de la réalisation de fiches techniques pour trois plantes déjà identifiées – Les responsables nationaux de lutte contre le dopage seront consultés en vue de la réalisation d'une enquête sur l'utilisation des plantes traditionnelles à partir d'une fiche d'enquête mise au point par le comité scientifique. – Les résultats de l'enquête seront exploités avec l'aide d'un service spécialisé 		
Pays bénéficiaires	Tous les pays membres éligibles.		
Nombre de participants	PM		
Profil des participants	PM		
Budget	Total CFA	En F	8.500.000
		En €	12.977
		En \$ can.	21.250

CONFES-2005/ Programme II - DEPS/projet N° 12 :

Référence	<i>Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 10 ; Actions 18 & 19</i>
------------------	--

Titre	<p>Programme FFPO : détection et préparation des jeunes talents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Appuis techniques nationaux</i> - <i>Stages du Club CONFES</i>
Problématique	<p>La définition et la mise en place progressive des politiques nationales de développement du sport doit conduire à retenir plusieurs étapes dans la préparation de la relève : détection, préformation, espoir, élite nationale, élite internationale.</p> <p>Que leur préparation soit confiée au Mouvement Sportif ou à l'Etat, qu'il existe ou non un centre national de formation, il importe d'apporter un soutien à l'entraînement des jeunes sportifs et de contribuer à une amélioration de leur environnement quotidien.</p> <p>Le volet ATN est ainsi destiné aux jeunes espoirs jugés aptes à prétendre accéder au sport de haut niveau (élite nationale, élite internationale). Cette aide financière de 20.000 francs CFA par mois durant les 9 mois d'une saison sportive est destinée principalement à leur permettre d'améliorer leur alimentation et leur suivi médical individuel, d'acquérir un équipement personnel conforme au niveau de leur pratique, de faciliter leurs déplacements pour une présence régulière à l'entraînement.</p> <p>Dans un souci d'amélioration de l'environnement général de la pratique sportive, les ATN peuvent être étendus, sur la demande motivée des pays bénéficiaires, aux pratiquants réguliers du sport pour handicapés, aux cadres techniques bénévoles pouvant justifier d'une action régulière et pérenne en faveur des jeunes et aux anciens sportifs de haut niveau international en difficulté d'insertion sociale ou économique.</p> <p>Le Club CONFES permet de réunir, en concertation avec le Mouvement sportif international et national, les meilleurs jeunes, en particulier parmi ceux qui bénéficient des ATN, pour des stages préparant l'accès au haut niveau.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - soutenir dans les politiques nationales, la cohérence de la progression conduisant à la pratique de haut niveau - favoriser l'émergence des espoirs nationaux - soutenir l'accès des handicapés à une pratique sportive régulière - encourager les techniciens bénévoles dans leur rôle indispensable à l'émergence de la relève - permettre, dans un temps limité, aux anciens sportifs de haut niveau de trouver , après la fin de leur carrière, leur place dans la société.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - les bénéficiaires des ATN peuvent satisfaire aux exigences d'un entraînement orienté vers le haut niveau - leur évolution technique et leurs performances sont connues et suivies par les directeurs techniques des Centres Internationaux de haut niveau implantés en Afrique - l'accès des jeunes espoirs provinciaux aux Centres nationaux de formation (lorsqu'ils existent) est facilité - dans certaines disciplines, les meilleurs d'entre eux peuvent être sélectionnés pour participer aux stages du « Club CONFES », puis selon leur niveau de performance et le potentiel exprimé bénéficier d'une bourse de formation dans les Centres internationaux de haut niveau - les pays bénéficiaires sont incités à dynamiser l'ensemble de la pratique sportive, au delà de la seule représentation nationale et de son

	environnement immédiat
Période de réalisation	<p>1) ATN Un maximum de 9 mois par an, selon une évaluation régulière de l'assiduité effectuée à mi-parcours.</p> <p>2) Club CONFEJES Stages répartis par discipline et par zone géographique sur l'ensemble de l'année</p>
Lieu de réalisation	<p>1) Tous les Etats bénéficiaires</p> <p>2) Prioritairement les pays où fonctionnent des Centres Internationaux</p>
Mise en oeuvre	<p>1) ATN Jeunes espoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • les fédérations nationales transmettent leurs propositions en précisant la date de naissance et la meilleure performance officielle réalisée (date et lieu) pour chaque candidat • le Ministère en charge des Sports centralise et étudie ces propositions. Il transmet celles qu'il retient au Secrétariat Général de la CONFEJES <p>2- sportifs handicapés : procédure identique, mais seule l'indication de la discipline pratiquée est requise</p> <p>3- Cadres techniques bénévoles : Procédure identique. Il est demandé que soit indiqué, pour chaque candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le niveau d'intervention régulière en faveur des jeunes (initiation, préformation, entraînement "espoirs") - la périodicité de ses interventions - l'ancienneté de son action - les diplômes techniques acquis <p>4- anciens sportifs de haut niveau international : les propositions sont établies par le Ministère en charge des Sports en mentionnant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la discipline pratiquée - les résultats internationaux obtenus et la période à laquelle ils ont été obtenus - la durée de l'intervention souhaitée <p>Le Secrétariat Général étudie les demandes qui lui sont transmises. Tout dossier ne comportant pas l'intégralité des éléments requis ci-dessus ne pourra être examiné. Dans les disciplines pour lesquelles il existe en Afrique des Centres Internationaux de Haut niveau, les demandes relatives aux jeunes espoirs sont examinées en liaison avec la Direction Technique de ces Centres.</p> <p>Compte tenu du nombre de demandes retenues pour chaque Etat, le montant des ATN est mis à la disposition de chaque Etat en 2 versements. Le deuxième virement est effectué après réception par le Secrétariat Général d'un état émergé par tous les bénéficiaires du versement précédent et, le cas échéant, d'une liste actualisée selon le comportement des bénéficiaires.</p> <p>2) Club CONFEJES : Les stages sont mis en œuvre par la CONFEJES. Leur encadrement est assuré par des entraîneurs des Centres Internationaux de haut niveau et, en tant que de besoin, par des cadres techniques nationaux choisis après concertation avec les</p>

	Centres Internationaux et les Fédérations nationales concernée. Un suivi régulier des stagiaires du Club CONFEJES est assuré par la Direction Technique des Centres Internationaux de haut niveau.		
Etats bénéficiaires	Tout Etat membre éligible aux programmes de la CONFEJES		
Nombre de participants	i. ATN 300, dont au moins 50% de jeunes espoirs. Dans cette catégorie la priorité sera donnée aux disciplines disposant en Afrique d'un ou plusieurs Centres Internationaux de haut niveau. Club CONFEJES Par stage 20 athlètes et de 3 à 5 entraîneurs		
Profil des participants	<ul style="list-style-type: none"> - sportifs espoirs nationaux (filles et garçons) - sportifs handicapés (femmes et hommes) - cadres sportifs bénévoles, reconnus pour leur activité en faveur des jeunes - anciens sportifs de haut niveau en difficulté 		
Budget	Clubs CONFEJES et ATN	80.000.000FCFA	Observation
	Total en euros	126.075	
	En \$ can	200.000	

CONFEJES-2005/ Programme II - DEPS/projet N° 13 :

Référence	<i>Programmation quadriennale 2005-2008 : Axes 12 & 13 ; Action 22 & 23</i>
------------------	---

Titre	<i>Programme FFPO : Appui à la formation de l'élite sportive dans les Centres Internationaux de haut niveau créés en Afrique et contribution à l'amélioration de l'environnement de ces sportifs de haut niveau</i>
Problématique	<p>Les Centres internationaux de haut niveau, créés avec l'aide de la CONFEJES, se sont affirmés comme un instrument privilégié de développement sportif pour les Fédérations Internationales et les Confédérations africaines concernées.</p> <p>Ils ont accueilli, en Afrique francophone et dans l'Océan Indien, des sportifs en passe d'accéder au haut niveau international en athlétisme (Dakar et Maurice), judo (Rabat) et boxe (Tunis).</p> <p>Aux Centres actuellement existants doivent s'ajouter en 2005 un deuxième Centre de judo (Tananarive) et un Centre de lutte.</p> <p>Les excellents résultats obtenus en 2004 au plan mondial et continental, bien que certains de ces Centres ne soient réellement opérationnels que depuis 2003, apportent la preuve de la pertinence de ce dispositif.</p> <p>Il reste toutefois à améliorer encore son fonctionnement, particulièrement pour tout ce qui concerne l'environnement des stagiaires (suivi médical et paramédical, suivi psychologique de l'entraînement et de la compétition de haut niveau, préparation de la reconversion à l'issue de la carrière sportive...) pour créer les conditions de recherche de l'excellence olympique.</p> <p>Enfin, la réunion de concertation avec les acteurs du développement du sport africain organisés par la CONFEJES en octobre 2004 a confirmé le rôle essentiel que jouent les Centres de haut niveau pour limiter la migration des jeunes talents vers les pays du Nord et l'excellente réputation dont ils jouissent auprès de tous les partenaires du sport africain.</p> <p>Ainsi se trouveront confirmés pour la présente olympiade (2005-2008) les synergies mises en place entre la Solidarité Olympique, les Fédérations Internationales, les Confédérations africains et la CONFEJES.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - soutenir le développement du sport de haut niveau par la consolidation des Centres déjà implantés et l'appui aux Centres nouvellement créés. - offrir aux meilleurs sportifs des conditions matérielles et techniques améliorées pour préparer sur leur continent, les grandes compétitions internationales. - Contribuer à l'amélioration du fonctionnement et de la gestion de ces Centres - Faire des Centres l'aboutissement des politiques nationales de développement sportif, notamment par des relations plus étroites entre cadres techniques et la signature de conventions avec les Etats dont sont originaires les stagiaires, intégrant tous les impératifs d'une préparation de haut niveau mondial. - Organiser le recrutement d'une nouvelle génération en vue des Jeux de la Francophonie de 2005, des Jeux Africains de 2007 et des Jeux Olympiques de 2008.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement des centres est assuré, selon les modalités définies par leurs Conseils d'Administration, conformément aux

	<p>exigences de tous ordres de la pratique de haut niveau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les stagiaires des Centres progressent quantitativement et qualitativement dans les classements mondiaux et aux Jeux Olympiques - L'organisation rationnelle d'une relève se met en place pour préparer les échéances plus lointaines - Les Centres sont confirmés comme élément incontournable du développement du sport africain et se positionnent comme un débouché naturel pour les politiques nationales.
Période de réalisation	10 mois
Lieu de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Dakar (Sénégal) : CIAD - Rabat (Maroc) : CIJA - Réduit (Maurice) : CIAM - Tunis (Tunisie) : CIBOTH - Tananarive (Madagascar) : judo - à définir par la FILA : lutte
Mise en oeuvre	<p>La liste des candidats à une bourse du FFPO est proposée à la CONFEJES par le Directeur du Centre, après concertation (qui peut prendre la forme d'un comité de sélection) avec la Fédération Internationale et/ou la Confédération Africaine et en tenant compte des bourses qui peuvent être attribuées par d'autres instances.</p> <p>Les bourses accordées sont versées au Centre trimestriellement par la CONFEJES, sur présentation d'un rapport financier et d'activités.</p> <p>Le Directeur du Centre soumet, après avis du Conseil d'Administration, une proposition de ventilation de la bourse qui fait ressortir la part revenant au Centre pour l'accueil et la préparation de l'athlète et la part reversée directement au bénéficiaire.</p> <p>La validation de cette ventilation sert de base au compte rendu d'exécution financière et comptable présenté par le Directeur du Centre à la fin de chaque exercice budgétaire.</p> <p>Une expertise extérieure sera requise pour mettre en place dans le courant de l'année, en concertation avec la Fédération internationale et les Confédérations africaines concernées, un environnement des stagiaires mieux en rapport avec le niveau d'excellence recherché.</p>
Etats bénéficiaires	Les Etats membres ayant des sportifs sélectionnés et ayant signé la convention qui leur sera proposée par chaque Centre.
Nombre de participants	<p>1- Bourses de 10 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • CIAD : 12 boursiers • CIJA : 11 boursiers • CIBOTH : 14 boursiers • CIAM : 3 boursiers <p>Total: 40 boursiers</p> <p>2- Bourses de 8 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre de Tananarive : 5 <p>3- Bourses de 2 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre de lutte : 5

	Total : 50 boursiers		
Profil des participants	Sportifs dont les performances et les qualités potentielles les classent dans l'élite continentale et permettent d'espérer un accès rapide au haut niveau mondial.		
Budget	Total en F CFA	255.750.000 + 6.500.000	Observations: 6.500.000 F pour les actions de reconversion en partenariat avec les centres
	En Euros	400.380	
	En \$ can.	655.625	



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

Secrétariat général

A g i r e n s e m b l e a v e c l e s j e u n e s

PROGRAMMATION 2005

PROGRAMME III

PROGRAMME CONFEJES DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES

« Version finale »

21/04/2005

Table des matières

Introduction	03
Priorités	04
Tableau synoptique des projets	05
Projet n° 01 : Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs;	05
Projet n° 02 : Formation des formateurs de formateurs des Instituts - Bourses d'études -	06
Projet n° 03 : Etude sur l'harmonisation du programme de Professorat de sport – poursuite -	09
Projet n° 04 : Etude sur la révision et l'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse – poursuite ;	10
Projet n° 05 : Fora nationaux sur la formation des cadres de jeunesse et de sport ;	11
Projet n° 06 : Formation continue du personnel enseignant des Instituts Nationaux ;	14
Projet n° 07 : Réactualisation du programme de formation en entrepreneuriat destiné aux formateurs des Instituts ;	16
Projet n° 08 : Etude sur l'élaboration et l'harmonisation d'un module de formation en loisir destiné aux formateurs des Instituts ;	17
Projet n° 09 : Séminaire en ingénierie de la formation destiné aux formateurs de formateurs des programmes sport des pays de la CJSOI ;	18
Projet n° 10 : Préparation de la conférence thématique sur la formation des cadres ;	19
Annexe I : Tableaux de la programmation 2005-2008	21

Introduction

La mission du Programme III, au titre de la programmation quadriennale 2005-2008, vise à « Contribuer au Développement Humain Durable à travers le Développement des Ressources Humaines » des Ministères de la Jeunesse et/ou des Sports et des Instituts de formation.

Cette mission se décline en *trois objectifs spécifiques* ainsi qu'il suit :

OS.1- Appuyer le développement et la valorisation des ressources humaines des Ministères et des Instituts.

OS 2- Accompagner l'innovation pédagogique et la rénovation des pratiques à travers la recherche/développement.

OS 3- Renforcer la coopération au service du développement durable.

Où voulons-nous aller?

L'ambition de la programmation 2005-2008 est de faciliter le développement harmonieux des ressources humaines en tant que *matière première des pays*. La programmation proposée tend ainsi à mobiliser et à engager les Etats et Gouvernements membres dans une démarche d'ingénierie de la formation des cadres et de renforcement des capacités de gestion de la formation.

Cette programmation vise aussi à renforcer *la place et le rôle de l'Institut national* dans le dispositif de formation en accompagnant celui-ci dans sa démarche de renforcement des capacités de formation, d'intégration des besoins nouveaux et de qualité des enseignements.

Au niveau stratégique, elle accompagnera les efforts des Etats et Gouvernements membres qui souhaitent *produire des cadres bien formés* capables d'assurer la pérennité et l'efficacité de la mise en œuvre des politiques nationales à travers une *démarche de qualité*.

Comment y arriver ?

Le programme III repose sur une approche conceptuelle à la fois *systémique et itérative*.

Le programme dispose de multiples modes d'intervention déjà expérimentés, tels : séminaire, stage, formation longue durée, groupe d'étude, l'expertise, le financement, un réseau d'Instituts, la conférence thématique de 2005, etc...

Il dispose également de stratégies d'intervention à travers le partenariat institutionnel et l'expertise, et de stratégies d'échanges, de concertation et de coopération à travers la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs.

La volonté politique et l'intérêt manifesté lors de la mise en œuvre des actions seront par conséquent des *facteurs déterminants* pour l'atteinte des objectifs de la programmation.

Le *principal résultat attendu* concerne l'accès du plus grand nombre aux retombées ou bénéfices générés par la formation des cadres au sein des pays membres de la CONFEJES.

Les priorités de la programmation 2005

Les ressources humaines constituent la première richesse des pays.

La formation des cadres est un domaine transversal. A cet effet, les secteurs Jeunesse, Sport, Loisirs et de l'administration sont les principaux utilisateurs des cadres produits par les Instituts. A cet titre, la formation des cadres contribue au renforcement des capacités de tous les secteurs d'activités de la CONFEJES.

Les priorités 2005 s'inscrivent dans ce contexte de développement des ressources humaines et précisent la contribution apportée par le Programme III au sein de la programmation générale de la CONFEJES.

Cette première année de la programmation quadriennale s'inscrit sous le signe du changement dans la continuité. Il s'agit davantage d'une année de transition entre deux programmations.

Pour ce faire, l'articulation, entre les divers programmes, les échanges et la concertation, le partenariat et la coopération, sera renforcée à travers les actions programmées.

Plusieurs chantiers ont été ouverts ces dernières années. Ces chantiers méritent être poursuivis et achevés compte tenu des résultats et des effets attendus. Ils concernent prioritairement,

- *L'élaboration d'une politique ou stratégie nationale de formation des cadres accompagnée d'un plan de formation ;*
 - Cet axe, qui s'inscrit dans le contexte global de la programmation de la CONFEJES, vise la mise en place des politiques nationales considérées comme une condition de réalisation de la programmation quadriennale.
- *La formation des formateurs de formateurs et le perfectionnement des enseignants en exercice;*
 - Les capacités de formation des Instituts reposent principalement sur le niveau et les compétences des formateurs. Ces capacités se manifestent par le nombre de filières de formation supérieure mises en place, les programmes spécifiques dispensés et la reconnaissance des diplômes délivrés.
- *L'harmonisation des programmes de formation des cadres de jeunesse et de sport des Instituts* qui a comme objectifs le relèvement du niveau et de la qualité de la formation en vue de maintenir ou de réaliser l'adéquation formation / emploi ;
- *La Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs* qui aura à s'approprier la nouvelle programmation 2005-2008 en vue de soutenir plus particulièrement le Programme III en matière d'études, d'avis et de conseils ;
- La production des documents préparatoires à la tenue de *la Conférence ministérielle thématique sur la formation des cadres* prévue en 2005.

CONFES – 2005 / PROGRAMME III / Projet n° 01

Référence	Axe 6 – Action 14	
Titre	Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs de la jeunesse et des sports	
Problématique	<p>Antécédents : la Commission consultative s’est réunie régulièrement depuis sa revitalisation en 2001.</p> <p>En 2004, le bilan de ses activités a été dressé par un expert externe et avec la participation des membres : il est ressorti :</p> <ul style="list-style-type: none"> -que la Commission consultative permet aux Directeurs d’Instituts, des partenaires et des experts de se rencontrer, d’échanger et de faire des projets d’intérêt commun ; -qu’elle a facilité l’émergence et le développement d’un réseau opérationnel à travers des actions de coopération pédagogique et technique Sud-Sud et Nord-Sud ; -que son opérationnalité a contribué à un important changement de la perception de la formation. 	
Objectifs	De l’intervention	Indicateurs de résultats
	Examiner la programmation 2005-2008 et formuler des recommandations ;	Rapport d’appréciation Réactualisation du mandat ;
	Réexaminer le fonctionnement de la CCP	Propositions nouvelles
	Elaborer un plan d’action 2005-2008 ;	Production d’un plan d’action
	Valider les travaux des groupes d’études ;	Rapport et recommandations
	Mesurer les effets produits par la conférence sur la formation des cadres ;	Déclaration finale; Rapport de la CCP ;
Résultats attendus	<p>La Commission consultative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • participe activement à la mise en œuvre de la Programmation; • contribue à la définition et/ou à la validation des études ; • produit des avis motivés et des recommandations à la CONFES ; 	
Période	Octobre 2005	
Lieu	Sénégal	
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission de la programmation 2005 et des rapports des groupes d’études aux participants ; • Questionnaire d’évaluation aux pays portant sur les résultats de la conférence ministérielle sur la formation des cadres ; • Mobilisation des experts invités ; • Elaboration du programme des travaux et du budget définitif; • Concertation avec le pays d’accueil et définition des engagements réciproques; • Synergie avec tous les programmes de la CONFES ; 	
N/participants	26 participants représentant toutes les zones géographiques	
Profil des participants	Directeurs des Instituts : 15	CJSOI : 1
	Partenaires institutionnels du Nord : 04	GTCF : 1
	Partenaires institutionnels du Sud : 02	Secrétariat Général : 03
Action 14 :	Réunion de la Commission consultative : 25.000 000 F	
Action 14.1 :	Participation à des rencontres internationales (ex: Unesco) : 2.500 000	
Budget estimatif :	27.500.000 ou 42 307 € ou 68.750 \$	

CONFES- 2005 / PROGRAMME III / PROJET N° 02

Référence	Axe 3 – Action 8		
Titre	Formation des formateurs de formateurs des Instituts Nationaux (bourses d'études)		
Problématique	<p>Antécédents : projets n°10/2003 ; n° 4/2004</p> <p>Les politiques nationales de Jeunesse, de Sport et de Loisir prennent appui sur des cadres compétents et bien formés. L'Institut National est le lieu privilégié de la formation des cadres. A ce titre, il fait face à de nouveaux besoins de formation en direction de la jeunesse et des secteurs visés. En effet, les Instituts répondent de plus en plus difficilement aux exigences modernes (relèvement du niveau d'enseignement, nouveaux besoins de formation, nouvelles filières, harmonisation des programmes, les vacataires compensent le manque d'enseignants, etc...).</p> <p>Conséquemment, les Instituts Nationaux ont un besoin urgent de formateurs de formateurs (formation professionnelle et disciplinaire) afin de renforcer leurs capacités de formation et la qualité des enseignements.</p> <p>A travers des cadres bien formés, le projet contribue également à pérenniser les politiques nationales de jeunesse, de sport, de loisir et de formation des cadres, et il renforce la mise en œuvre des programmes nationaux.</p>		
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs de résultats	
	Renforcer les capacités de formation ;	-N/programmes harmonisés mis en œuvre / diplômes reconnus; -N/de formateurs de formateurs ; -N/ de cadres formés /an; -Politique de recrutement existe	
	Renforcer la qualité de l'enseignement		
	Renforcer l'autonomie des Instituts ; Contribuer à la viabilité des politiques nationales ;		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Le relèvement du niveau du personnel enseignant ; • Le relèvement du niveau et de la qualité des programmes ; • Les politiques nationales sont plus efficaces sur le terrain ; • Le niveau d'autosuffisance en matière de formation des cadres est plus élevé ; 		
Lieux de formation	Etablissements reconnus dispensant la formation supérieure et des partenaires institutionnels de la CONFES		
La demande de formation	Boursiers en cours de formation		Nouvelles demandes 2005
	Lieux de formation	N/boursiers	N/Pays
	INJS / Yaoundé	08	Mali
	ISSEP / Tunisie	04	Niger
	CESAG / Dakar	02	Côte d'Ivoire
	Canada / Universités	03	Sénégal
	IFE / Maurice	01	Tchad
	France / Universités	01	Burkina Faso
	Total	19	6
			Selon le financement disponible

	Démarche	Indicateurs de suivi
Mise en oeuvre	1. Pertinence de la demande 1.1 Respect des procédures ; 1.2 Transmettre une admission ;	-Présélection nationale : concours -La candidature s'inscrit dans le plan national de formation des cadres ; -Prise en compte du « critère genre » ;
	2. Compléter et réussir la formation supérieure ;	-Respect des délais de formation ; -Obtenir le diplôme postulé ; -Rapport de suivi régulier ;
	3. Réintégration du/de la diplômé(e) au retour dans son pays ;	-Poste occupé à l'Institut au retour; -Exercer une fonction dans le domaine des nouvelles compétences acquises ;
	4. Activités de suivi sur l'évolution du/ de la boursier (ère) ;	- Modalités de suivi en place: visites dans les établissements; courrier électronique, questionnaires de suivi, rencontres, données statistiques ;
Evaluation	-Le suivi des boursiers est exercé par le Secrétariat Général ou un consultant en collaboration avec les établissements de formation et les pays bénéficiaires. -Une évaluation sera conduite en 2005 par le Secrétariat Général pour tous les diplômés et les boursiers en formation pour la période 2000-2004.	
Eligibilité	-Fournir un dossier complet et respecter la procédure ci-annexée ; - Etre formateur de formateurs dans un Institut National ; -Posséder le CAPEPS ou CPJA ou l'équivalent ; DEA ou Mastère ; -S'engager à servir son pays au retour pendant 10 ans ; -Etre en excellente santé et posséder une bonne capacité d'adaptation ; -Démontrer de la motivation et de l'intérêt à poursuivre des études supérieures ;	
Période	-Septembre 2005 – juillet/août 2006	
Pays participant	-Pays du Sud ayant un Institut de formation des cadres ; -Institut dispensant une ou plusieurs formations supérieures (ex : professorat, inspectorat, mastère)	
Budget estimatif	Boursiers en formation : 74.000.000 F Mission de suivi : 11.000.000 F Nouvelles bourses : 5.000.000 F	
Total	90.000.000 F	138 461 € 225 000 \$

PROGRAMME CONFEJES DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES

PROCEDURE ET MODALITES D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE CONFEJES

CRITERES

- La bourse CONFEJES est une *bourse d'excellence*. La formation des formateurs de formateurs des Instituts est privilégiée pour le niveau DESS et Mastère.
- *Le pays doit être à jour de ses cotisations statutaires envers la CONFEJES ;*
- - Les demandes sont transmises au plus tard le **30 novembre de chaque année**. Elles sont effectives en septembre de l'année suivante;
- - Le critère femme est pris en compte à hauteur de **50%** des candidatures présentées ;
- - Un(e) candidat(e) déjà en formation n'est pas éligible au programme ;
- **La demande** doit être motivée (*description du besoin de formation*), s'inscrire dans le cadre de la politique nationale de formation des cadres et du plan national de formation qui découle de celle-ci;
- - *Le Ministère identifie le poste à occuper au retour par le / la diplômé (e) et s'engage à le / la réintégrer dans ledit poste pour une période déterminée à l'avance;*
- - Un *concours de présélection des candidatures* est organisé par le Ministère concerné.
- Le rapport est transmis à la CONFEJES en même temps que la demande ;
- - Le programme de formation est préalablement identifiée et le/la candidat(e) joint l'admission officielle de l'établissement d'accueil à son dossier;
- - Le/la candidat(e) doit être **admis(e) par une institution supérieure** reconnue ou partenaire de la CONFEJES.
- **Le formulaire d'inscription** de la CONFEJES est dûment rempli, signé par le Ministre et retourné dans les délais prescrits;
- - La qualité du dossier présenté, l'âge du candidat et la conformité de la candidature avec le plan national de formation des cadres (poste à pourvoir) seront pris en compte ;
- - Tout dossier incomplet ne sera pas examiné ;
- La demande est présentée pour l'obtention d'un financement à la réunion du Bureau ou à la Session ministérielle selon le cas de figure.
- **L'âge des candidats (es):**
 - 40 ans au plus pour les formations dispensées dans les IVR et pour le DESS.
 - 35 ans au plus pour le Mastère
 - 38 ans au plus pour le Doctorat (PH D)

Le Secrétariat Général

CONFES – 2005 / PROGRAMME III / Projet n° 03

Référence	Axe 2 – Action 7.2	
Titre	Etude sur l'harmonisation du programme de professorat de sport (poursuite)	
Problématique	<p>- Antécédent : réunion du groupe d'étude : projet n° 5/2004 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Etat d'avancement</i> : La formation comprend deux cycles. Le référentiel du premier cycle de formation est complété. Seuls les volumes horaires restent à déterminer en relation avec la formation en EPS (tronc commun). - L'objectif visé en 2005 concerne l'expérimentation du 1^{er} cycle de formation dans les Instituts, l'élaboration du référentiel du 2^{ème} cycle et déterminer les volumes horaires. 	
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs de résultats
	Déterminer les volumes horaires par compétence du 1 ^{er} cycle et l'expérimentation des contenus par les Instituts intéressés;	1 ^{er} cycle harmonisé est mis en expérimentation par les Instituts en octobre 2005 (construction du cursus par pays) ;
	Définir le référentiel de compétences pour le 2 ^{ème} cycle de formation, les modalités d'évaluation ainsi que le volume horaire ;	Production d'un référentiel harmonisé pour le 2 ^{ème} cycle de formation ;
	Elaborer le plan de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du programme de professorat de sport et définir les types d'appui nécessaires ;	Production d'un plan de mise en œuvre 2005-2008 et identification des appuis aux Instituts ;
Résultats attendus	En 2005, les Instituts bénéficiaires expérimentent le premier cycle de formation du programme professorat de sport.	
Période	Novembre 2005	
Lieu	Tunisie	
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les commentaires de la Commission consultative permanente (2004); • Recenser les expériences en cours concernant la mise en œuvre de ce type de formation par certains Instituts ; • S'assurer de conserver l'homogénéité du groupe d'étude ; • Elaborer le programme des travaux et le budget définitif; • Concertation avec le pays d'accueil et définition des engagements réciproques; • Synergie avec le Programme II-Sport ; 	
N/participants	9 participants : experts 7; Secrétariat Général 2	
Profil des experts	Directeur des Sports : 1	Professeurs spécialisés : 2
	Directeur d'Institut : 1	Entraîneurs haut niveau* : 2
	Conseiller en ingénierie de formation : 1	(pm : experts du Nord 2)
Budget estimatif	11.000.000 F ou 16 923 € ou 27 500 \$	
Observation (s)	*Ces ressources proviennent des Fédérations Sportives Internationales	

CONFES – 2005 / PROGRAMME III / Projet n° 04

Référence	Axe 2 – Action 7.1	
Titre	Etude sur l'harmonisation et la réactualisation des programmes de formation des cadres de jeunesse des Instituts (poursuite)	
Problématique	<p>Antécédent : réunion du groupe d'étude, projet n° 07/2004 ;</p> <p>Etat d'avancement : utilisant la méthodologie de l'ingénierie de la formation, le groupe d'étude a procédé en 2004 à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'identification des critères d'harmonisation ; • la définition du référentiel de formation (description du métier, référentiel des compétences et l'identification des contenus et programmes) ; • l'élaboration du plan d'action 2004-2005 et la préparation de la grille de validation des critères et des missions (référentiel de formation transmis aux pays pour validation). 	
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs de résultats
	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les tâches du professeur de jeunesse et d'animation ; • Identifier les compétences ; • Harmoniser les contenus des programmes dont le quota horaire ; • Elaborer un modèle de syllabus ; • Réactualiser le plan d'action ; 	Production du référentiel des compétences et des tâches ; Etude comparative des contenus des programmes actuels ; Production d'un modèle de syllabus sur les contenus ; Plan réactualisé ;
Résultats attendus	Produire le référentiel des compétences et des tâches, et identifier les contenus de formation ainsi le volume horaire de la formation.	
Période	Novembre 2005	
Lieu	Tunisie	
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les commentaires de la Commission consultative permanente (2004); • Recenser les contenus actuels à des fins comparatives ; • S'assurer de conserver l'homogénéité du groupe d'étude ; • Elaborer le programme des travaux et le budget définitif ; • Concertation avec le pays d'accueil et définition des engagements réciproques; • Synergie avec le Programme II-Jeunesse 	
N/participants	9 participants : experts 7; Secrétariat Général 2	
Profil des experts	Formateurs de formateurs en jeunesse et animation : 3 (Nord/Sud)	Conseiller en ingénierie de la formation : 1
	Responsable de l'encadrement de la jeunesse sur le terrain : 1	Directeur national de la Jeunesse : 1
	Directeur des études /Institut : 1	
Budget estimatif	11.000.000 F ou 16 923 € ou 27 500 \$	

CONFES- 2005 / PROGRAMME III / PROJET N° 5

Référence	Axe 1 – Action 1	
Titre	Fora nationaux sur la formation des cadres de Jeunesse et de Sport	
Problématique	<p>Antécédents : Projets n° 1/2002 et n° 7/2003</p> <p>Le soutien aux efforts des pays membres engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales de formation des cadres constitue une priorité. Le présent projet vise à appuyer le processus s'élaboration d'une stratégie nationale de formation des cadres sous la forme d'un forum national impliquant toutes les entités intéressées.</p> <p>Cette consultation nationale constitue la première étape du processus ; la deuxième étant l'élaboration de la stratégie et du plan national de formation des cadres pour lequel une formation spécifique sera prévue en 2006.</p>	
Objectifs	De l'intervention et démarche	Indicateurs de résultats
	<i>Préalable :</i> Disposer des politiques de jeunesse et de sport ;	Les politiques nationales sont transmises à la CONFES ;
	1. Identifier les problèmes à travers un état des lieux ;	- Groupe de travail constitué ; - Des études sont réalisées ; - Un document introductif est produit
	2. Réaliser une consultation nationale impliquant toutes les parties intéressées ainsi que les partenaires souhaités ;	-Production un diagnostic de situation ; Production d'un rapport : la vision, les priorités, les orientations et les objectifs sont dégagés ;
	3. Valider les travaux du forum ;	Adoption des travaux par le Ministre ;
	4. Définir et élaborer le document de politique ou de stratégie nationale de formation des cadres ;	- Groupe de travail constitué ; -Produire un document de politique ; - Le processus de consultation nationale (validation) est poursuivi ;
	5. Elaborer le plan de mise en œuvre et d'évaluation ;	-Le processus de consultation nationale (validation) est poursuivi ; -Le plan de mise en œuvre est produit ;
	6. Elaborer le plan national de formation des cadres ;	Production du plan national de formation des cadres ;
	7. Valider les documents de stratégique et le plan de formation	Consultation poursuivie ; Adoption des travaux par le Ministre ;
	8. Adoption finale des documents	Documents adoptés par les instances gouvernementales appropriées ;

Résultats attendus	<p>1. Le document de politique ou de stratégie nationale est adopté par les instances gouvernementales ;</p> <p>2. Le plan national de formation des cadres est élaboré, adopté et mis en œuvre avec la contribution de l'Institut National.</p>
Mise en oeuvre	<p>Le pays transmet le projet de forum national, selon les critères ci-annexés, ainsi qu'un projet de budget au Secrétariat Général <u>deux mois</u> avant la tenue de l'évènement.</p> <p>Le Secrétariat général peut participer à la concertation nationale et ou fournir un expert pour la réalisation du plan national de formation des cadres.</p> <p>Le pays transmet le rapport narratif et financier un (1) mois après la réalisation du forum national.</p> <p>Le document de stratégie et le plan de formation sont transmis dans les 6 mois suivants ;</p> <p>*Synergie avec le programme I</p>
Pays participant	Le projet prévoit la réalisation de cinq (5) fora nationaux en 2005.
Période	Octobre 2005 à Février 2006
Expert	Un expert peut être mobilisé à la demande du pays.
Budget estimatif	<p>Consultations nationales : 5.000.000 F x 2 pays : 10.000.000 F</p> <p>Appui en expertise : 1.500.000 F x 3 pays : 4.500.000.F</p> <p>Soit : 15.000.000 Fcfa ou 23 077 € ou 37 500 \$</p>

FICHE D'ELABORATION D'UNE POLITIQUE OU STRATEGIE NATIONALE SUR LA FORMATION DES CADRES

Introduction : *La formulation de la demande* sera conçue selon les critères et exigences d'un projet. La demande comprend le descriptif du projet, un budget détaillé et un échéancier. Les documents de politiques de jeunesse et de sport accompagnent obligatoirement la demande.

DEMARCHE D'ELABORATION PROPOSEE

1. La phase de préparation (forum) comprend un état des lieux ou document introductif et le rapport des travaux du forum national ;

2. La phase d'élaboration du document de stratégie et du plan de formation :

- *La conception* : secteur, diagnostic, contexte, problèmes à résoudre, priorités, etc...
- *La définition du projet* :
 1. Les finalités, les orientations, les objectifs stratégiques et opérationnels, les axes d'intervention, etc... (incluant les indicateurs de résultats) ;
 2. La stratégie de mise en œuvre : le mode d'intervention (Etat seul ou avec partenaires), le partenariat, la participation attendue de l'Institut ou autres, la place de la concertation, la sensibilisation et la mobilisation, etc...
 3. Les résultats attendus de la politique ou stratégie nationale et du plan de formation;
- *L'organisation du projet* : le comité de pilotage ; le partage des responsabilités, les secteurs ou domaines d'intervention, les modes d'intervention, l'échéancier, etc...
- *La formulation du document de politique ou de stratégie* : populations cibles, objectifs généraux et spécifiques, durée (cycle de vie), les priorités, les moyens, les axes, le suivi et le dispositif de gestion et d'évaluation, etc...
- *L'élaboration du plan de formation des cadres de jeunesse et de sport*
- *La gestion du plan de formation*: les responsabilités, l'analyse des coûts, le budget, les procédures, les modalités et les outils de gestion, etc...
- *L'évaluation de la politique ou stratégie et du plan national de formation* (les objets à évaluer, les indicateurs de performance, les critères d'évaluation, les évaluateurs, etc...

La phase de mise en œuvre du « plan de formation des cadres »:

- Le fonctionnement;
- Les programmes / projets / actions à réaliser;
- Les procédures de mise en œuvre ;
- La communication, la concertation, la participation ;
- Les procédures de réalisation des activités ;
- Le suivi et le contrôle, etc...

La phase d'évaluation du projet marquée par le bilan des activités réalisées et l'évaluation ex-post (impacts durables).

CONFES- 2005 / PROGRAMME III / PROJET N° 6

Référence	Axe 3 – Action 9	
Titre	Appui à la formation continue du personnel enseignant des Instituts Nationaux	
Problématique	<p>Antécédents : Projet n° 6 /2004</p> <p>Parmi les modes d'intervention du Programme III, nous retrouvons la <u>formation continue</u> du personnel enseignant en exercice. Depuis 2002, le Programme III a permis l'envoi de 11 professeurs invités dans quatre (4) Instituts.</p> <p>Cette action vise à renforcer les capacités de formation des Instituts du Sud à travers la <u>mobilité</u> des ressources humaines et de l'expertise. Les partenaires institutionnels du Sud (IVR) et du Nord assumeront ces enseignements. Les dotations en documentation technique et pédagogiques (A10) et en matériel informatique sont intégrées dans ce projet (A10.1)</p> <p>Le projet permet aux instituts visés de développer des projets pédagogiques novateurs en partenariat avec des établissements de niveau plus avancé.</p> <p><i>Le projet accorde un soutien prioritaire aux Instituts nationaux engagés dans le relèvement du niveau et de la qualité de leurs programmes de formation.</i></p>	
But	Renforcer les capacités du personnel enseignant des Instituts et la qualité de la formation dispensée.	
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs
	Mettre à jour les connaissances scientifiques et professionnelles des enseignants ;	-Les Instituts présentent des projets spécifiques ; -La mobilité des ressources humaines et le partenariat sont effectifs (N); -La formation est en adéquation avec les besoins des Instituts (contenus);
	Renforcer la qualité et les contenus d'enseignement des matières scientifiques ;	-Les sessions de formation sont évaluées ; N/professeurs invités / de sessions ;
	Faciliter le passage de la formation moyenne à la formation supérieure ;	L'Institut s'inscrit dans une démarche de révision et d'harmonisation de ses programmes d'enseignement ; N/programmes réactualisés / nouveaux;
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Les Instituts conçoivent des projets pédagogiques novateurs ; • Les Instituts donnent à la formation continue un caractère durable ; • La formation continue contribue à la révision des programmes ; • L'institut possède un plan d'établissement ; • La coopération Sud-Sud et Nord-Sud est valorisée et amplifiée; 	
Expertise	Les Instituts à vocation régionale et les Universités du Nord ;	
Lieux	Burkina Faso ; Côte d'Ivoire ; Mali ; Sénégal ; Niger ; Tunisie ;	
Période	Octobre 2005 à mars 2006	

Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • L'Institut formule la demande accompagnée du contenu de formation, des TDR de l'expert et d'un budget prévisionnel ; • L'Institut assure la prise en charge du séjour de l'expert et une partie des frais d'organisation des sessions de formation ; • Un contrat est signé entre le professeur invité et la CONFEJES ; • L'institut et le professeur invité fournissent un rapport d'évaluation à la fin de la session ; 	
Instituts Participant	Instituts : 6	Demandes / professeurs invités
	<ul style="list-style-type: none"> • INJS du Mali • INJEPS du Burkina Faso • INJS d'Abidjan • CNEPS de Thiès • INSEPS de Dakar • ISSEPS de Tunis et KEF 	03 04 02 01 02 <u>02</u> 14
	NB : selon la qualité de la demande et du financement disponible	
N/ sessions et participants	14 sessions de formation ; 25 enseignants par Institut et par session de formation, soit au total 150 enseignants	
Dotations	Documentation : 2 instituts ; Expertise : l'Association « Le français en Partage »	
	2 Micro-ordinateurs : 1 institut	
Expertise	Les professeurs invités proviennent des Institutions du Nord et du Sud	
Budget estimatif	Total : 13.700.000 F ou 21 077 € ou 34 250 \$	
Observation	Répartition à tour de rôle ; L'Institut bénéficiaire prend à sa charge les frais de séjour de l'expert;	

CONFES – 2005 / PROGRAMME III / Projet n° 07

Référence	Axe 2 – Action 6	
Titre	Réactualisation du programme de formation en <i>entrepreneuriat</i> destiné aux formateurs de formateurs des Instituts	
Problématique	<p>- Antécédent : projet : n° 04/2003 ; - <i>Etat d'avancement</i> : Un programme harmonisé en entrepreneuriat a été mis en place en 2001. Les formateurs des Instituts ont par la suite reçu une formation initiale. Aujourd'hui, cette matière est sérieusement implantée dans plusieurs Instituts (8). Plus de 1200 diplômés ont reçu la formation. Ils peuvent ainsi <i>créer leur propre emploi ou accompagner les jeunes</i>.</p> <p>D'autre part, les pays membres considèrent cette formation comme prioritaire compte tenu que <i>les diplômés possèdent la capacité d'accompagner les jeunes porteurs de projets et celle de contribuer au suivi rapproché de jeunes entrepreneurs sur le terrain (FIJ)</i>. Les Instituts ont la volonté de faire davantage au niveau de la formation des enseignants mais ils sont confrontés au besoin de renforcer le niveau et la qualité de cet enseignement. Pour ce faire, le perfectionnement des formateurs (séminaires de formation et bourses d'études) est une nécessité pressante.</p>	
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs de résultats
	Effectuer le bilan du programme conçu en 2001 (questionnaire);	Les Instituts participent à l'évaluation ; N/ Instituts
	Produire un référentiel de formation ;	Production d'un référentiel
	Réactualiser les contenus du programme de formation actuel ;	Production d'un programme Réactualisé ;
	Elaborer un plan de formation continue (2006-2008) destiné aux formateurs des Instituts ;	Thèmes définis et N/fiches de formation élaborées pour 2006-2008;
	Tenir un mini séminaire de formation	Formation dispensée 1 jr;
Résultats attendus	Le nouveau programme permet de renforcer le niveau et la qualité de la formation et un plan de formation continue est proposé aux formateurs ;	
	Le projet contribue au renforcement du FIJ sur le terrain à travers la formation des cadres des Instituts (accompagnement, suivi, etc...)	
Période	Décembre 2005	
Lieu	IFE / Maurice ou Sénégal	
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un questionnaire d'évaluation ; • Synthèse des données recueillies ; • Préparation d'un document introductif ; • Elaboration du programme des travaux et le budget définitif ; • Concertation avec le pays d'accueil et définition des engagements réciproques; • Synergie avec le Programme II- Jeunesse (FIJ) / Sport (métiers) 	
N/participants	12 participants :	
Profil	Formateurs des Instituts : 08	Secrétariat Général : 1
	Spécialistes IFE / 02	Ex-boursier (1) diplômé de l'IFE
Budget estima.	17.000.000 F ou 26 154 € ou 42 500 \$	

CONFEJES – 2005 / PROGRAMME III / Projet n° 08

Référence	Axe 2 – Action 7.4	
Titre	Etude sur l'élaboration d'un module de formation en <i>loisir</i> destiné aux formateurs des Instituts (poursuite)	
Problématique	<p>- Antécédents : réunion du groupe d'étude, projet : n° O8/2004</p> <p><i>Etat d'avancement</i> : suite au Séminaire de Rabat en 2003 réalisé par le Programme II-Jeunesse, le Programme III a été sollicité quant à la <i>nécessité de former les formateurs des Instituts en matière de loisir</i>.</p> <p>Le projet n° 8 réalisé en 2004 a eu pour résultats de produire le référentiel de formation, le descriptif de la construction du module de formation et les modalités de mise en oeuvre.</p> <p>La prochaine étape consiste à préparer les coordonnateurs nationaux à <i>mettre en place les conditions de mise en œuvre du module au niveau national</i> (organisation, sélection des formateurs, réalisation d'études de cas, etc...).</p>	
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs de résultats
	Préparer les outils d'apprentissage du projet (confection des sous-modules, études de cas sur le terrain, etc...)	Les coordonnateurs sont préparés à réaliser les conditions de la mise en œuvre du module de formation au niveau national ; N/formateurs ; N/pays ; Cahier du participant validé ;
	Confectionner et valider le cahier du participant pour l'étape suivante ;	
	Préparer de la mise en œuvre nationale	
Résultats attendus	Les pays réunissent les conditions de mise en œuvre nécessaires à l'implantation du module de formation des formateurs dans les Instituts. Chaque coordonnateur est assisté de trois formateurs désignés par le MJS ou l'Institut pour la réalisation de l'étude nationale (un an).	
Période	Octobre 2005	
Lieu	Sénégal	
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation entre les coordonnateurs nationaux, les experts et la CONFEJES ; • Préparation des outils nécessaires à la rencontre ; • Elaboration du programme des travaux et du budget définitif ; • Synergie avec le Programme II- Jeunesse / Sport ; 	
N/participants	11 participants : Bénin, Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal	
Profil des experts	Coordonnateurs nationaux : 7	Secrétariat Général : 1
	Spécialiste en loisir : 1	Directeur national des Loisirs : 1
Budget estimatif	9.500.000 F ou 14 615 € ou 23 750 \$	

CONFES- 2005 / PROGRAMME III / PROJET N° 9

Référence	Axe 3 - Action 8.1	
Titre	Séminaire en ingénierie de la formation destiné aux formateurs de formateurs chargés de mettre en oeuvre les programmes de formation de la CJSOI au sein des pays de la région de l’Océan Indien.	
Problématique	<p>La CSJOI a mis en place des programmes pluriannuels de formation de formateurs dans les secteurs de la jeunesse et des sports. Ces programmes comportent plusieurs manuels destinés aux formateurs nationaux.</p> <p>La mise en œuvre de ces programmes nécessite de renforcer les compétences des formateurs de formateurs.</p> <p>Le projet vise donc à initier les formateurs de formateurs des pays de la CJSOI à l’ingénierie de la formation en vue de les rendre plus performants dans leurs tâches.</p>	
Objectifs	De l’intervention	Indicateurs
	Maîtriser l’ingénierie de la demande nationale de formation	Transfert des savoirs et des savoir faire ;
	Concevoir la réponse de formation	Les formateurs maîtrise la démarche de l’ingénierie de la formation ;
Maîtriser l’ingénierie pédagogique		
Résultats attendus	Les participants maîtrisent les techniques et les méthodes propres à l’ingénierie de la formation des formateurs.	
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays sont dotés d’une politique nationale ; • Les pays transmettent le plan national de formation des cadres ; • La mise en œuvre sera assurée par la CJSOI. Une étude relative aux attentes et aux besoins des formateurs de formateurs sera faite en collaboration avec la CJSOI et l’expert. 	
Période	Juillet 2005	
Lieu	Maurice	
Participants	Djibouti, Union des Comores, Seychelles, Maurice, Madagascar 10 participants ; 2 experts ; Secrétariat Général 1	
Experts	CJSOI et CESAG de Dakar	
Budget estimatif	15.000.000 ou 23 076 € ou 37 500 \$	
Observation(s)		

CONFEJES- 2005 / PROGRAMME III / PROJET N° 10

Référence	Axe 1 – Action 4
Titre	Préparation de la conférence ministérielle sur la formation des cadres
Problématique	<p>Antécédent : projet 02/2004 (groupe d'étude)</p> <p>L'évolution du monde moderne, en particulier au niveau de la jeunesse, du sport et des loisirs, nécessite de plus en plus de renforcer les missions, les programmes et l'encadrement des ministères et des Instituts Nationaux de formation des cadres.</p> <p>Dans une perspective de <i>renforcement des capacités d'intervention</i> auprès des diverses populations cibles, les ministères et les Instituts doivent être dotés de cadres compétents et bien outillés pour <i>assurer la viabilité des politiques nationales de jeunesse, de sport, de loisir et de formation des cadres</i>.</p> <p>Le présent projet vise à finaliser les activités du plan d'action proposé par le groupe d'étude et le Comité de pilotage (2004) en vue de <i>la réalisation de la conférence thématique sur la formation des cadres</i>.</p>
Etat d'avancement	<p>Le groupe d'étude (Tunis mai 2004) a réalisé un cahier des charges relatif à l'organisation de la conférence ministérielle et mis en œuvre la recommandation du Bureau 2004 relative à la création d'un Comité de pilotage.</p> <p>Le Comité de pilotage s'est réuni à Dakar en juillet 2004 pour opérationnaliser les TDR concernant les documents à produire en vue de leur présentation lors de la XXXème Session Ministérielle de Paris.</p> <p>A cet effet, un plan général de rédaction des documents préparatoires a été produit et les tâches réparties.</p>
Thèmes	<p>Thème central « Valorisation des ressources humaines pour un développement durable : Quelles missions, quels profils et quels rôles pour les cadres de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ? »</p> <p>- Sous-thème 1 : Les enjeux du 3^{ème} millénaire : place de la jeunesse, des sports et des loisirs / aspirations et besoins nouveaux ;</p> <p>- Sous-thème 2 : La formation des cadres de la jeunesse, des sports et des loisirs : Quels types de cadres former et pour quelles missions ?</p>
Objectifs	<p>Mobiliser le Comité le pilotage de février à mai 2005;</p> <p>Produire les ébauches des documents préparatoires à la conférence dans les délais prévus ;</p> <p>Transmettre les documents préparatoires aux pays pour avis et commentaires ;</p>

Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Production des documents préparatoires ; - Le plan d'action est réalisé ; - Les travaux sont adoptés par la 30^{ème} Session ministérielle ; - La conférence est programmée et réalisée.
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion du comité de pilotage en février et avril 2005 - Production du document préparatoire du sous-thème 1 à la mi-mars 2005 - Production du document préparatoire du sous-thème 2 à la fin avril 2005 - Missions dans le pays d'accueil en février 2005 ; - Présentation du thème et des travaux du CP lors de la 30^{ème} Session ; - Transmission document préparatoire du sous-thème 2 : début mai 2005 - Validation des documents par les pays : mai 2005 - Réalisation de la Conférence thématique en Haïti: 6 au 10 juin 2005
Lieu	Dakar
Période	Préparation : février à fin mai 2005
Budget estimatif	Financement acquis 2004 : 13.581.162 F (programmé pour la préparation) Financement supplémentaire : 7.000 000 F ou 10 769 € ou 17 500 \$ - Finalisation de la préparation de la Conférence thématique;